

GREICHE & SCAFF
OPTOMÉTRISTES
336-4444

ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ SUR 1 AN SANS INTÉRÊT*
* Sur approbation de crédit
Détails en magasin.

Hockey

3

0

page 53

Politique
Québec-municipalités:
Bouchard fait
une ultime offre
page C1

Cyberpresse
Des logiciels pour
la sécurité informatique
page B8

Sortir
Sortir
sur le Net!
cahier D



Erreurs de traitement sur des cancéreux

Un patient de l'Hôtel-Dieu a été victime d'un dosage erroné; un autre a eu le mauvais médicament

MARC THIBODEAU

Deux patients, qui étaient traités à l'unité d'oncologie du pavillon Hôtel-Dieu du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), sont décédés il y a quelques mois dans des circonstances nébuleuses, à quelques semaines d'intervalle.

Dans les deux cas, reconnaît la direction de l'établissement, les patients, des cancéreux en phase terminale, ont été victimes, dans les heures ou les jours précédant leur décès, d'erreurs commises par des infirmières.

Le premier patient, un homme de 50 ans, est décédé au début du mois de juin, quelques heures après qu'une erreur de dosage fut survenue lors d'une injection de Dilaudid, un dérivé de la morphine.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, la famille du patient n'a pas été informée à ce jour de l'erreur. L'infirmière responsable, indique Jacques Wilkins, porte-parole du CHUM, a été suspendue sans solde pour quatre semaines.

M. Wilkins s'est dit incapable de préciser

hier s'il existe un lien entre le décès du patient et l'erreur observée. « Le personnel traitant avait déjà indiqué dans son dossier, avant que l'erreur ne survienne, que sa mort était imminente. La famille le savait », a-t-il précisé.

L'autre patient, âgé de 45 ans, a subi par erreur une injection de Meslon, un autre dérivé de la morphine, après qu'une infirmière fut entrée par mégarde dans la mauvaise chambre.

La direction du CHUM indique que l'infir-

mière s'est trompée de chambre après que des personnes l'eurent intercepté dans le corridor pour lui demander des informations. « Le patient ayant reçu l'injection n'a rien dit parce qu'il devait lui aussi recevoir une dose de médicament à ce moment-là », a expliqué M. Wilkins.

L'infirmière, dit-il, a réalisé presque aussitôt son erreur et a alerté un médecin. Le patient a ensuite été transféré à l'unité des soins

Voir **ERREURS** en A2

47 000 \$ pour de la pub dans les nuages!

Le plan Paillé a aussi son lot d'histoires d'horreur

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Tous les programmes gouvernementaux ont leurs petites histoires d'horreur et le plan Paillé, mis sur pied il y a trois ans pour stimuler la création de petites et moyennes entreprises, ne fait pas exception. À preuve, cette entreprise se spécialisant dans la projection de messages publicitaires dans les nuages, lancée grâce à une garantie de prêt de 47 000 \$ du gouvernement, qui a survécu moins d'un mois... faute de nuages.

Daniel Croteau et deux associés présentent, en novembre 1995, une demande de prêt de 50 000 \$ à la caisse populaire de Saint-Paul-d'Abbotsford dans le cadre du plan Paillé. Leur projet: offrir un service de publicité inédit au Québec qui utilise le laser pour projeter des messages publicitaires très grand format dans le ciel ou sur les parois des gratte-ciel.

La caisse transmet la demande à la Société de développement industriel, afin d'obtenir une garantie de prêt s'élevant, selon les règles du plan Paillé, à 90 %. Refus de la SDI, qui invoque des raisons techniques. Deux semaines plus tard, la SDI reçoit une seconde demande, qui remplit cette fois toutes les conditions du plan.

Dans une lettre envoyée à la

Voir **47 000 \$** en A2



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Des vaches helvétiques à la Place Ville-Marie

Un restaurant-marché Mövenpick, un concept suisse, accueillera ses premiers clients en avril à la Place Ville-Marie. Richtree, de Toronto, n'a pas lésiné hier sur les cors des Alpes et les mugissements pour annoncer l'ouverture de ce petit marché, dont les cuisiniers miseront sur la fraîcheur sous les yeux des affamés. La mascotte de Mövenpick est une vache (suisse, bien sûr) et le signe boursier de Richtree, qui sera associée à Loblaw au Québec, se lit MOO...

À lire en page E1

Un adjoint de Marcel Massé serait sous enquête

Les allégations de trafic d'influence continuent de secouer le Parti libéral du Canada

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Les allégations de trafic d'influence qui ébranlent le Parti libéral du Canada depuis une semaine se sont étendues hier au cabinet du président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, dont un des adjoints serait aussi sous enquête par la GRC.

Pierre Corbeil, l'ancien employé de la section québécoise du Parti libéral, ne serait pas seul à faire l'objet d'une enquête de la GRC. Selon les informations qui circulent à Ottawa, Jacques



Marcel Massé

Roy, un employé du bureau de Marcel Massé à Montréal, serait lui aussi impliqué dans l'affaire. Durant la dernière campagne, M. Roy travaillait à l'organisation de la campagne, au bureau de Montréal.

Par ailleurs, on a appris que la GRC a mené une perquisition au bureau du Parti libéral à Montréal, le 12 juin, moins de deux semaines après la réélection du gouver-

nement Chrétien. Visiblement pris de court, Marcel Massé a affirmé ne pas être au courant des détails de l'enquête de la GRC, même pas ceux qui touchent son propre personnel.

L'opposition conservatrice laisse entendre que c'est précisément M. Roy qui a refilé la liste des entreprises ayant demandé une aide au Fonds transitoire de création d'emplois au collecteur de fonds Pierre Corbeil.

Le président du Conseil du Trésor confirme que, en tant que ministre « régional » du Québec, ces demandes de subvention passent entre ses mains. Mais il évite les questions liant

Voir **UN ADJOINT** en A2

Magil Construction menacé de liquidation en raison d'une chicane entre actionnaires

MARTIN VALLIÈRES

L'un des plus importants constructeurs d'immeubles de Montréal, Magil Construction, est menacé de liquidation à la suite d'une dispute virulente entre ses deux principaux dirigeants et actionnaires.

Magil est le constructeur qui a érigé plusieurs des édifices les plus

remarqués des dernières années dans la région métropolitaine: le Centre Molson, les tours IBM-Marathon, Montréal Trust et McGill, les Promenades de la Cathédrale ainsi que l'Agence spatiale canadienne, à Saint-Hubert.

Le président et chef de l'exploitation de Magil Construction, Joseph Gutstadt, vient d'inscrire une

poursuite de 12 millions contre son associé, Sol J. Polachek, président du conseil d'administration et actionnaire de l'entreprise à 51 %. Il allègue des « pratiques commerciales unilatérales » ayant nui à l'entreprise, incluant le licenciement récent de tous les employés sans

Voir **MAGIL** en A2

Négligence

Un juge de Toronto vient de donner gain de cause à une famille qui poursuivait la Croix-Rouge pour négligence dans le traitement des produits sanguins. Le juge Stephen Borins estime que d'un point de vue légal, la Croix-Rouge aurait dû prévenir les patients des risques de transmission de maladies.

À lire en page A8

Entreprises subventionnées	10 500
Entreprises en opération au 31-03-97	7 311
Chiffre d'affaires (12 mois)	1,5 milliard
Nombre d'employés	35 000
Revenus en taxes et impôts	198 millions
Économie au niveau des programmes sociaux	22 millions
Total	220 millions
Valeur des prêts garantis par le plan Paillé	400 millions
Pertes encourues par le gouvernement	116 millions

Sources: Bureau de la statistique du Québec, Vérificateur général

814

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- index C3
- immobilier C3, C4
- marchandises C5
- emplois C5
- automobile C6, C7, D14

- affaires E2
Arts et spectacles D6 à D12
- horaire spectacles D12
- horaire télévision D10
- télévision D7

Bandes dessinées C5
Bridge D14
Décès D15
Économie E1 à E10
Éditorial B2
Êtes-vous observateur C3

Feuilleton C7
Horoscope C4
Le monde B1, B7
Loteries A2, A14
Mots croisés C6
Mot mystère C7

Opinions B3
Politique C1, C2
Tabloid Sports
- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

Viol et violence
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO

Ciel variable
Max. 21, min. 9
Cahier Sports, page 16



6 21924 98765 1

S'il existe meilleure offre, ce n'est pas sur Terre.



Suites de la une

Erreurs de traitement sur des cancéreux

ERREURS / Suite de la page A1

intensifs, où il est demeuré pendant 24 heures avant de revenir à l'unité d'oncologie. Il devait mourir le 1er juillet, soit une douzaine de jours plus tard.

L'infirmière, très secouée par l'incident, a été suspendue sans solde pour une durée de cinq semaines à la suite de l'erreur qui, dans ce cas, a été signalé immédiatement à la famille.

L'enquête menée par la direction, affirme M. Wilkins, a permis de déterminer que le patient n'avait subi aucune séquelle en rai-

son de l'incident. Sa mort, dit-il, ne peut donc être associée à l'erreur de traitement.

La direction souligne que les deux infirmières mises en cause comptaient de longues années d'expérience. « Ce n'est pas une question de compétence », dit M. Wilkins. Et ce n'est pas non plus une question de manque de personnel, ajoute le porte-parole, puisque la direction s'est assurée « qu'un nombre suffisant d'employés travaillaient lorsque ses incidents sont survenus ».

« Il s'agit de deux erreurs bêtes », explique M. Wilkins.

Le syndicat des infirmières du pavillon

Hôtel-Dieu, affilié à la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIIQ), a déposé des griefs afin de protester contre la suspension des infirmières.

Le président du syndicat, Michel Proulx, estime que ces erreurs sont « exceptionnelles ». Elles reflètent, en partie, dit-il, la surcharge de travail à laquelle fait face le personnel infirmier en raison de la restructuration du réseau de la santé. « La restructuration, faut pas se le cacher, ça se fait sentir », indique M. Proulx.

La porte-parole de la FIIQ, Louise Rochefort, a indiqué pour sa part hier que l'organisme poursuivait actuellement son enquête

en vue de préparer la défense des infirmières concernées. La Fédération entend notamment déterminer, dit-elle, s'il y a un lien entre les erreurs et les décès des patients.

La direction du CHUM affirme que l'Ordre des infirmières du Québec a également pris connaissance des deux dossiers. La porte-parole de l'Ordre, Guylaine Chabot, a indiqué cependant qu'aucun dossier n'était « officiellement » ouvert à ce sujet.

« Mais ça ne veut pas dire que nous n'avons pas reçu de plaintes puisque celles-ci deviennent publiques seulement si le syndicat de l'ordre décide qu'il y a matière à procéder. Jusque-là, c'est confidentiel », indique Mme Chabot.

47 000 \$ pour de la pub dans les nuages!

47 000 \$ / Suite de la page A1

caisse populaire, et dont *La Presse* a obtenu copie, la SDI émet toutefois de sérieux doutes sur la rentabilité du projet. Mais elle obtient et accorde une garantie de crédit de 47 000 \$ puisque, en vertu du plan Paillé, c'est la banque qui est chargée d'examiner les chances de survie de l'entreprise... même si c'est la SDI qui paie la note dans le cas où l'entreprise fait faillite.

« Nous avons reçu des informations floues ou incomplètes, à l'occasion fausses. De plus, nous nous interrogeons sur le jugement de crédit professionnel qu'il incombait au pré-

teur (la banque) de porter sur les chances raisonnables de rentabilité future du projet », écrit la représentante de la SDI à la caisse. Et ces craintes ne tardent pas à se concrétiser, puisqu'un mois plus tard, l'entreprise Laser Dancro ferme ses portes. « Les instruments acquis par l'entreprise ne permettent pas de faire des projections dans le ciel, comme il est prévu dans le plan d'affaires. Ce problème limite grandement le potentiel d'utilisation et le marché de cette entreprise », conclut laconiquement la banque pour fermer le dossier.

L'entrepreneur, Daniel Croteau, joint chez lui, invoque d'autres problèmes techniques pour expliquer les déboires de l'entreprise,

dont il s'est d'ailleurs retiré avant qu'elle fasse faillite. « Le ciel n'est pas souvent adéquat au Québec. Ça dépend des couches de nuages et ça, on ne peut pas les avoir sur commande », souligne-t-il.

D'autres portent cependant un jugement plus sévère sur la pertinence du projet : « Je me poserais des questions sur l'institution financière, qui, en maquillant le projet, a réussi à faire passer un projet dont on avait dit que c'était un projet de fou », lance le président de la SDI, Louis Roquet, qui s'est expliqué sur plusieurs aspects du plan Paillé en commission parlementaire hier, face à l'opposition libérale.

Car Daniel Croteau n'est pas le seul entrepreneur financé par le plan Paillé à avoir fait

faillite. Des 10 500 entreprises subventionnées par la SDI dans le cadre du plan Paillé, 3 200 ont fermé leurs portes, occasionnant des pertes de 116 millions pour le gouvernement. À plus long terme, la SDI prévoit que seulement 35 % des entreprises créées survivront, un taux cependant jugé normal.

Mais l'entreprise demeure tout de même rentable pour le gouvernement, juge la SDI, puisqu'en plus de stimuler la création d'emplois — 35 000 emplois ont été créés jusqu'à maintenant — Québec retire des revenus fiscaux de ces nouveaux entrepreneurs. On récolte au total 220 millions par année en paiement d'impôts, de taxes et en économie de programmes sociaux, a calculé le Bureau de la statistique du Québec.

Un adjoint de Marcel Massé serait sous enquête

UN ADJOINT / Suite de la page A1

Jacques Roy à M. Corbell. « Le ministre régional doit essayer de trouver des solutions aux problèmes, des solutions favorables au Québec, c'est le rôle du ministre régional. »

Le chef du Parti conservateur, Jean Charrest, va plus loin en demandant que M. Roy soit relevé de ses fonctions le temps de l'enquête.

« Je ne vais pas mettre quelqu'un de côté uniquement parce qu'il y a des ragots qui

entachent sa réputation, il y a actuellement une enquête (...) je pense que l'on doit être équitable avec les gens », rétorque Marcel Massé.

Ce dernier accuse l'opposition de traîner dans la boue la « réputation de gens qui n'ont pas encore eu la possibilité de se défendre ».

Devant l'acharnement des réformistes, des bloquistes et des conservateurs à la Chambre des communes, le président du Conseil du Trésor en a même perdu son calme.

« Je pense que nous n'avons de leçon à re-

cevoir de personne, surtout pas du Bloc, lorsqu'il s'agit d'entreprendre les mesures correctes dans une cause comme celle-ci. »

Tout comme Marcel Massé, le ministre Pierre Pettigrew défend l'intégrité du gouvernement en affirmant que la liste des entreprises candidates au Fonds transitoire est soumise à une large consultation, impliquant même la ministre québécoise Louise Harel.

Vrai, confirme-t-on au cabinet de Mme Harel, mais seulement à la toute fin du processus, une fois que les demandes sont à toutes fins utiles acceptées par le fédéral.

Selon le cheminement normal d'une telle demande, c'est d'abord Ressources humaines Canada qui étudie les demandes et les recommande ensuite, s'il y a lieu, au député fédéral du coin.

Ce n'est qu'une fois ces étapes franchies que le projet aboutit à la Société québécoise de la main-d'oeuvre et au ministère québécois du Travail. « Nous ne voyons les dossiers que s'il y a eu recommandation positive avant, indique un collaborateur de Louise Harel. Ce qui se fait avant d'en arriver là, on en sait rien. »

Magil Construction menacé de liquidation en raison d'une chicane entre actionnaires

MAGIL / Suite de la page A1

son autorisation. M. Gutstadt, qui détient 49 % de Magil, demande au tribunal de forcer la liquidation de l'entreprise après avoir tenté depuis un an, soutient-il, d'en venir à une entente avec M. Polachek pour le rachat de sa part majoritaire.

Ce dernier aurait refusé toutes les offres de rachat depuis juillet 1996. La première, indique la requête, a été faite au montant de cinq millions. La plus récente, en septembre, au-

rait été « supérieure de deux millions à la valeur réelle de l'entreprise ».

M. Gutstadt est associé de M. Polachek chez Magil Construction depuis 1985 : d'abord à hauteur de 15 % puis à 49 %, quatre ans plus tard. Leur différend est lié à l'orientation du constructeur.

Selon son avocat, Lazar Sarna de la firme McCarthy Tétraut, M. Gutstadt veut poursuivre le développement de Magil en l'amenant, entre autres, sur le marché de la construction d'immeubles à l'étranger. Son associé, M. Polachek, se serait opposé à cette

démarche « parce qu'il est plus âgé et qu'il a des intérêts autres que la construction, notamment vers la propriété et la gestion d'immeubles ».

En réplique préliminaire, hier, M. Polachek a indiqué que « la nécessité de fournir des garanties personnelles sur des projets internationaux va à l'encontre de la gestion habituelle de l'entreprise ».

M. Polachek, qui a acquis le contrôle de Magil Construction en 1978 de son fondateur, Louis Magil, est aussi président et actionnaire majoritaire de la société immobilière

Magil Laurentienne. Malgré un nom semblable et un actionnaire commun, il s'agit d'une entreprise distincte de Magil Construction. Magil Laurentienne investit dans des complexes immobiliers à Montréal (Complexe du Fort, le Windsor, Tour de la Bourse et autres) et à Québec (complexes La Laurentienne et Saint-Amable). Dans sa requête en liquidation de Magil Construction, M. Gutstadt réclame d'ailleurs au tribunal qu'il précise l'usage futur du nom Magil, qui jouit d'une bonne notoriété dans l'immobilier québécois.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.



Jeudi, 9 octobre 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : 2-7-9
à quatre chiffres : 9-4-1-3
6/49 : 2-3-11-15-34-47 Compl. 25
avec extra : 859052

COLLECTES DE SANG

■ à Laval : Centre Jeunesse de Laval, 310, boul. Cartier Ouest, de 10 h à 17 h. Objectif : 200 donneurs ;
■ à Varennes : les Galeries Varennes, l'Atrium, 2020, rue René-Gaultier, de 10 h 30 à 12 h, 13 h à 17 h et 18 h à 20 h 30. Objectif : 250 donneurs ;
■ à Gatineau : Les Promenades, 1100, boul. Maloney Ouest, de 12 h 30 à 17 h et 18 h à 20 h. Objectif : 400 donneurs.

11 283 133 \$
Merci!
Objectif 29,5 millions
Centraide
du Grand Montréal

493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261
Un seul don à Centraide suffit pour répondre à des besoins multiples. Les organismes appuyés par Centraide tissent, chaque jour, près des gens, dans leur quartier, un réseau d'entraide. Ils possèdent une connaissance du milieu et une expérience du terrain sans pareilles.

JE DONNE, JE CHANGE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Du vélo au Cap Saint-Jacques

■ Outre son incomparable beauté, le parc du Cap Saint-Jacques offre une série d'activités automnales qu'il ne faut surtout pas rater. Demain, le Week-end sportif vous propose d'emprunter les pistes cyclables de ce parc, de longer le lac des Deux-Montagnes, de visiter une ferme biologique...

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Le gouvernement du Québec a décidé de céder le Village olympique au secteur privé. Est-ce une bonne idée?

Le premier ministre d'Israël, Benjamin Netanyahu, ne s'est pas encore excusé auprès du premier ministre Jean Chrétien au sujet de deux agents du Mossad arrêtés avec de faux passeports canadiens. Le fera-t-il?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses a été:

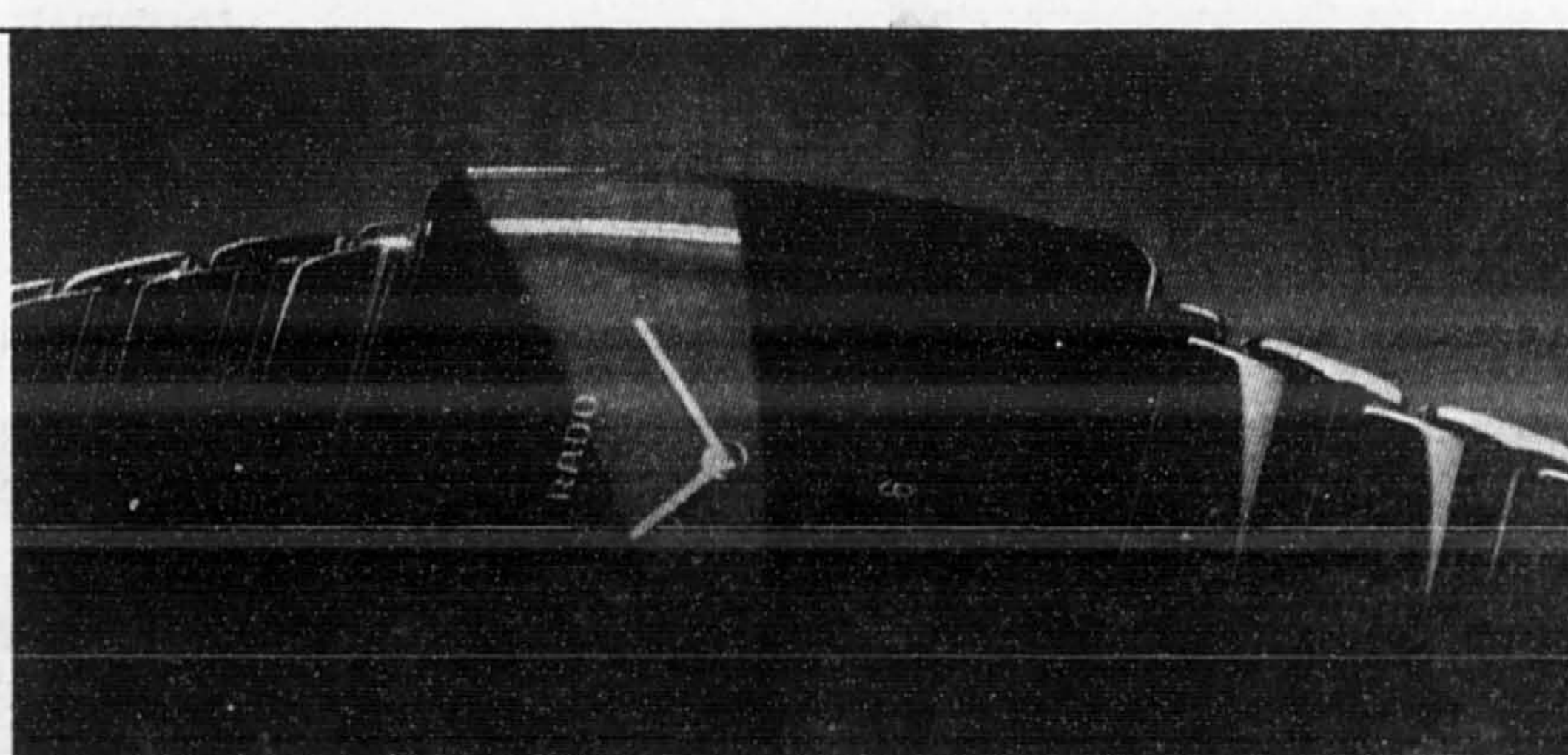
**Oui: 16 %
Non: 84 %**

Découvrez Rado,
un monde à part

LUCAS

chez OGILVY

Angle Ste-Catherine et de la Montagne, Montréal, (514) 842-7711 (poste 234)



Rado Diastar 'Integral'. Beauté éternelle grâce aux matériaux inrayables: céramique high-tech et verre saphir.

RADO
Switzerland

Le mot du jour centre d'achats

■ Le Nouveau Petit Robert mentionne qu'au Québec on emploie centre

d'achats pour traduire shopping center. L'OLF recommande plutôt centre commercial. Ce dernier emploi paraît d'autant plus justifié que l'expression centre d'achats désigne déjà en français un « bureau central responsable des

achats ».

— Les chaînes de cinéma s'établissent de plus en plus dans les centres commerciaux.

Paul Roux

Le meurtre d'une enseignante reste un mystère

La tentative de suicide d'un homme offre une piste aux policiers

MARCEL LAROCHE
et MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le meurtre d'une enseignante de la Commission des écoles catholiques de Montréal abattue en pleine rue de plusieurs coups de feu au moment où elle s'appropriait à monter à bord de sa voiture, hier, constitue toujours une énigme pour la police de la CUM.

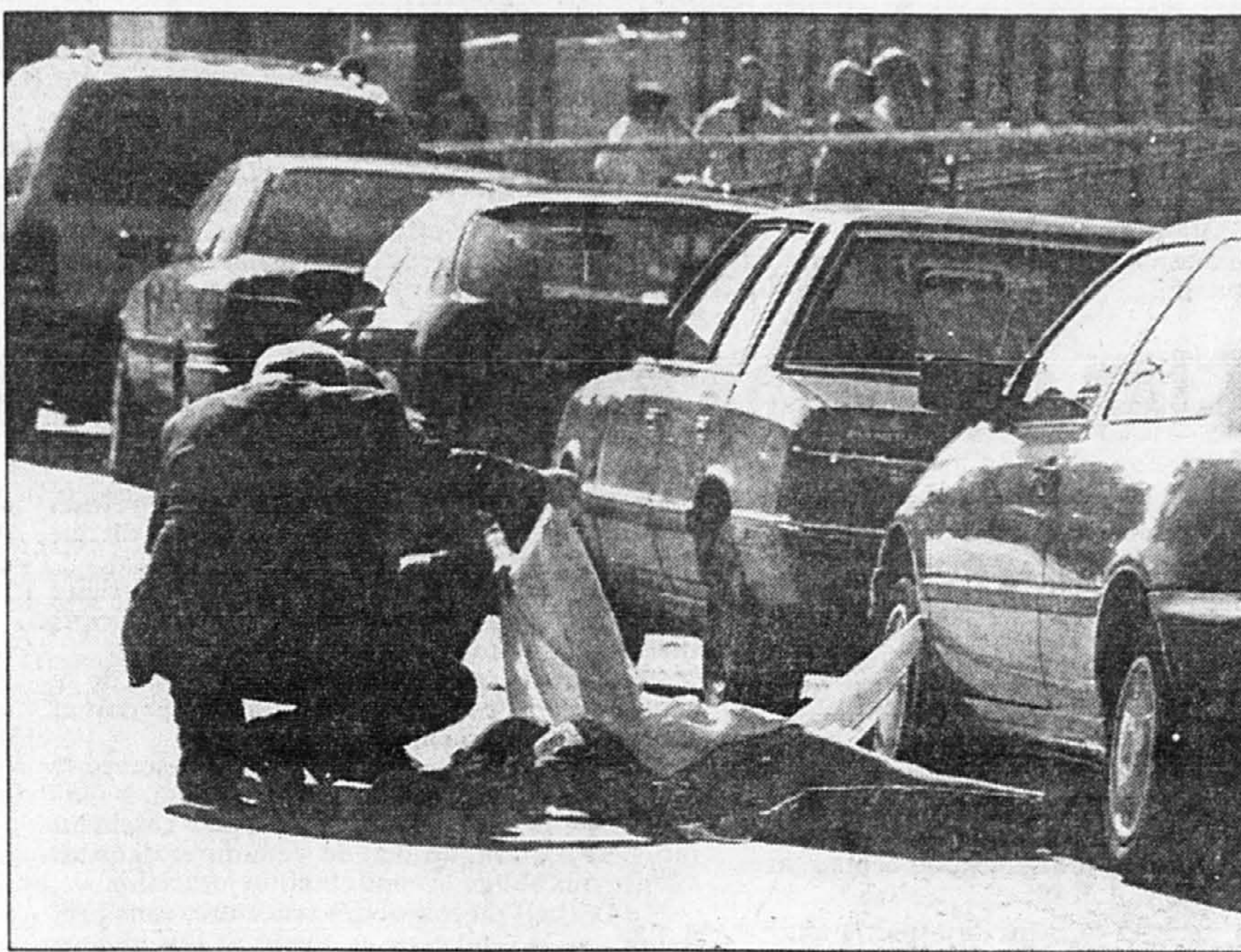
Le drame qui a coûté la vie à Nathalie Rouleau, professeur de français de 31 ans, à l'emploi de la CECM depuis quelques années, s'est produit devant le Centre de francisation pour adultes Yves-Thériault, au 3925, rue Villeray, dans le quartier Saint-Michel.

La jeune femme célibataire venait de terminer sa journée de travail dans cette institution, où elle enseignait depuis à peine un mois, et s'appropriait à déverrouiller la portière de sa voiture garée en face de l'école quand un homme a surgi de nulle part, vers 12 h 50, pour l'abattre froidement de plusieurs projectiles.

Une bonne douzaine de personnes ont bien vu un individu s'approcher à pied de la dame qui se tenait debout dans la rue, à côté de sa Volkswagen Golf violet stationnée en bordure du trottoir. Ils ont vu l'homme brandissant une arme de poing et tirant à maintes reprises à courte distance sur l'automobiliste qui n'a eu aucune chance, plusieurs projectiles l'atteignant à la tête et au corps.

Le tueur, dans la trentaine, vêtu d'un chandail de coton ouaté blanc et vert, style kangourou, et portant un baladeur sur les oreilles, s'est enfui à pied vers la 22^e Avenue, pour ensuite disparaître à bord d'un véhicule ressemblant à une voiture compacte de modèle Chrysler Vista des années 80.

Personne ne l'a rattrapé, mais six heures après sa fuite, le suicidé raté d'un homme dans la brasserie La Vieille 300, rue Sainte-Catherine Ouest, mettait déjà les enquêteurs sur une piste sérieuse. « La description, les



Nathalie Rouleau montait dans sa voiture après avoir donné ses cours lorsqu'elle fut abattue par un piéton

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

vêtements et l'arme utilisée semblent correspondre, a déclaré le lieutenant-détective Jean-François Martin, de la section des homicides du SPCUM. Mais il reste à valider le tout de façon scientifique. L'homme (qui souffre de blessures au poumon gauche) est présentement dans le coma et, à cette heure-ci, on ne peut pas vérifier s'il s'agit d'un ancien élève de l'école.

Le fait que le désespéré parlait français avec un fort accent slave vient toutefois renforcer les soupçons, puisque le centre de francisation regroupe des étudiants de 70 na-

tionalités différentes. Et l'heure à laquelle l'homme est arrivé au bar constitue un autre indice.

En effet, selon la serveuse Marie-Claire Rivez, son client s'est attablé vers 14 h. S'installant près d'une rangée de vidéopokers, il reste seul, écrivant dans son coin et levant la tête de temps en temps. C'est vers 19 h, après avoir terminé sa dernière bière grand format et sa missive, qu'il brandit son arme de gros calibre, en ordonnant à la dizaine d'occupants du bar de se masser au fond de la salle. « Je ne veux pas vous faire de

mal, je veux seulement me suicider », aurait-il lancé alors. À la troisième tentative, une balle lui transperce donc la cage thoracique, sous les yeux de Mme Rivez, qui avait vainement tenté de le dissuader de commettre l'irréparable.

Qu'est-ce qui a bien pu motiver cette tentative de suicide? « Il n'a rien expliqué, a rapporté la jeune femme. Mais il avait laissé une lettre de quatre pages. Elle était écrite en langue slave et se terminait en français, par les mots « les choses de l'amour ».

Quant au corps de l'enseignante, les policiers de la CUM l'ont trouvé baignant dans son sang, à plat ventre dans la rue, tout près de son véhicule dont les clés étaient toujours dans la serrure de la portière. Son décès a été constaté sur place par un médecin d'Urgences Santé.

Un périmètre de sécurité a aussitôt été dressé rue Villeray en attendant l'arrivée d'une équipe d'enquêteurs dirigés par le lieutenant-détective Martin.

Pendant que les policiers amorçaient leurs recherches sur ce 42^e homicide commis depuis le début de l'année sur le territoire de l'île de Montréal, la direction et le personnel enseignant du Centre Yves-Thériault ont éprouvé beaucoup de difficulté à terminer leur journée de travail.

« Même si elle n'enseignait ici que depuis le 2 septembre, Nathalie Rouleau était reconnue comme une professeure appréciée et dynamique, une excellente collaboratrice, une femme joviale et souriante aimée par tous ses élèves », a déclaré hier Marcel Desmeules, directeur du centre d'éducation fréquenté uniquement par des adultes allophones.

Encore sous le choc, M. Desmeules a indiqué que tous les cours étaient suspendus aujourd'hui, car il veut rencontrer les quelque 40 enseignants pour analyser et discuter du drame qui a coûté la vie à Mme Rouleau. L'horaire régulier des cours de français doit reprendre vendredi.

Par ailleurs, ce n'est qu'en fin de journée que le corps de la victime a été transporté au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal, où une autopsie sera pratiquée aujourd'hui.

L'EXPRESS DU MATIN



904 g d'héroïne chez l'avocat Daoulov

■ L'avocat montréalais Anthony Daoulov, 43 ans, a été accusé de possession de 904 grammes d'héroïne et reviendra au palais de justice de Montréal le 3 février pour subir son enquête préliminaire. M^e Daoulov a été arrêté le 12 septembre à Montréal, à bord de sa voiture, par les policiers de la CUM qui enquêtaient sur un réseau depuis un certain temps. Les policiers ont trouvé la drogue, une importante quantité compte tenu qu'il s'agit d'héroïne. La valeur estimée au marché noir est de 1,5 million. M^e Daoulov, après avoir passé une nuit en prison, a été libéré moyennant une caution de 500 \$ le 13 septembre. D'origine bulgare, Anthony Daoulov s'est spécialisé dans les affaires d'immigration.

Une enfant Cotroni écrasée par une auto

■ Une fillette de cinq ans qui enfourchait un tricycle a perdu la vie, mardi à Saint-Léonard, après avoir été heurtée par une voiture, à peu de distance du domicile de son père, le mafioso Nicodemo Cotroni. Comme c'est souvent le cas, a appris *La Presse*, Ariana Cotroni s'était aventurée dans la rue en passant derrière une voiture stationnée quand elle a été happée mortellement par un automobiliste. D'après l'enquête, celui-ci n'a rien pu faire pour éviter l'impact. Une copine du même âge qui suivait la petite Cotroni sur un autre tricycle a été épargnée de justesse. Selon la police, l'homme roulait à une vitesse normale et n'avait pas consommé d'alcool. L'accident s'est produit vers 17 h, mardi, en face du 8904, Provencher, dans un secteur résidentiel paisible de Saint-Léonard. Blessée grièvement à la tête, la fillette a d'abord été transportée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, avant d'être transférée à Sainte-Justine, où les médecins n'ont rien pu faire pour lui sauver la vie. Contrairement à l'habitude, la police de la CUM n'a jamais signalé aux médias le fatal accident impliquant la jeune Cotroni. Hier, un porte-parole a simplement confirmé les informations que *La Presse* avait obtenues d'un citoyen.

L'énigme du camion du pégriote assassiné Gilles Giguère rebondit en cour

Les administrateurs de la compagnie du défunt poursuivent la SQ

ANDRÉ CÉDILOT

Les administrateurs de la compagnie du pégriote Gilles Giguère, trouvé assassiné en avril 1996 à l'Épiphanie, poursuivent la Sûreté du Québec pour avoir disposé illégalement de la fourgonnette volée que le défunt avait payée 12 535 \$.

Curieusement, dans les documents déposés hier au palais de justice de Saint-Jérôme, on trouve deux copies d'un même rapport de la SQ ne contenant pas les mêmes informations sur ce qu'il est advenu du camion de Giguère.

Dans l'une, obtenue le 28 janvier 1997 par l'avocat Pierre Goulet à la suite d'une demande d'accès à l'information, la SQ laissait entendre que la police de la CUM avait été saisie du dossier et que le véhicule avait été revendu par la compagnie d'assurance. « Et ceci sans aucune intervention de notre part », écrit le capitaine Carmel Patry, de la SQ.

À l'appui de ses dires, M. Patry, responsable de l'application de la Loi sur l'accès à l'information à la SQ, joignait à sa lettre un rapport interne de « remisage et de remorquage » dans lequel on ne mentionnait nulle part à qui avait été remis le véhicule du gangster assassiné.

Pourtant, une copie conforme du rapport de remisage que M^e Goulet a reçue le 26 septembre dernier de la police de la CUM mentionne que la camionnette de Giguère avait été libérée par la... Sûreté du Québec, le 17 juin 1996.

Le véhicule de marque GMC 1988, note-t-on dans le rapport de la SQ, avait été confié à Gilles Desrochers, un réparateur d'autos de la rue des Ateliers, à Boucherville.

Pour des raisons que l'on ignore, les espaces contenant ces informations cruciales étaient blancs dans le rapport que la SQ a fait parvenir à M^e Goulet, le 28 janvier. « Il y avait plus de six mois que la SQ avait disposé du camion, pourquoi m'a-t-on caché ces informations? » se demande l'avocat.

Avant que M^e Goulet n'entreprene toutes ces démarches, l'une des administratrices de la compagnie à numéros qu'il représente avait aussi communiqué avec la SQ pour tenter de récupérer la camionnette de Giguère, mais sans succès.

Selon M^e Goulet, même si la SQ avait découvert que la camionnette avait été volée, elle avait l'obligation de la remettre à ses clients. A moins, bien sûr, qu'elle puisse faire la preuve que Giguère et ses associés étaient au courant qu'ils avaient acheté un camion volé.

Dans un tel cas, la SQ ou la police de la CUM — puisque le camion avait été volé dans le centre-ville de Montréal le 2 juillet 1995 — auraient dû normalement les mettre en accusation devant un tribunal. Ce qui ne s'est jamais produit.

Parmi les nombreux documents déposés au greffe de la Cour supérieure, on trouve un contrat montrant que le camion avait été acheté le 2 février 1996 d'une autre compagnie à numéros de la rue des Sorbiers, à Rosemère. Il s'agissait d'un modèle GMC de l'année 1988 payé 12 535,05 \$.

C'est en enquêtant sur le meurtre de Gilles Giguère, à la fin avril 1996, que les policiers de la SQ ont découvert que le camion de JPY Construction était, dans les faits, de l'année 1994, et qu'il avait été volé. Le numéro de série avait été maquillé et des pièces d'équipement (transmission, miroir, ceinture de sécurité, etc.) avaient été changées.

Mêlé à l'inextricable histoire d'extorsion dans laquelle avaient supposément trempé un avocat, un ex-policier de la SQ et un shylock de l'est de Montréal, Giguère a été tué de deux balles dans la tête, durant le dernier week-end d'avril 1996. Ce crime n'a jamais été résolu.

Invoquant la bonne foi de ses clients, M^e Pierre Goulet exige maintenant que la Sûreté du Québec leur rembourse le prix qu'ils ont payé pour le camion.

HUIT RAISONS DE PLUS DE CHOISIR CLINIQUE



VOTRE PRIME

À l'achat de 21 \$ ou plus de produits Clinique, recevez notre prime « Magie d'automne »

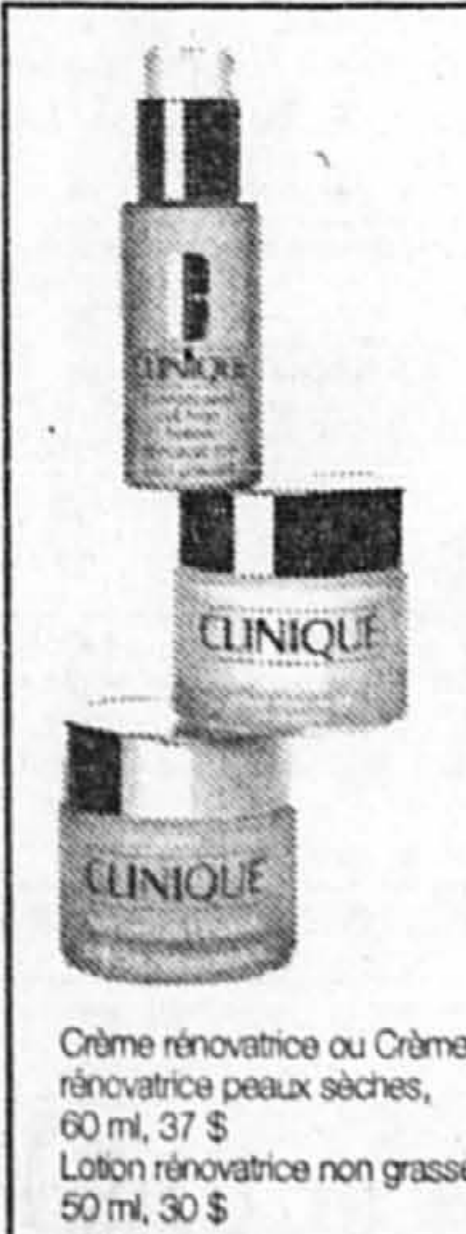
- comprenant 8 articles :
- Démaquillant soluble pour les yeux
- Émulsion hydratante Telement différente
- Mascara naturel soyeux Jet Black
- Mi-fond de teint diaphane Light Voile, FPS 15
- Fard à joues poudre douceur duo Rhubarb et Plum Bronze
- Rouge à lèvres Longtemps soyeux Creamy Nude
- Rouge à lèvres Longtemps soyeux Sweet Honey
- Une trousse de voyage passe-partout

Cette offre est en vigueur du 9 au 25 octobre 1997 ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.

CLINIQUE
Sécherie à base d'huile d'argousier
100% sans parfum



INTERNET: <http://www.clinique.com>



Crème réparatrice ou Crème réparatrice peaux sèches, 60 ml, 37 \$
Lotion réparatrice non grasse, 50 ml, 30 \$

AILES

LES AILES DE LA MODE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR-LAVAL • PLACE-STE-FOY

Pourquoi a-t-il fallu 21 ans pour régler l'affaire Poulin ?

Une femme paralysée et aphasique à la suite de deux opérations obtient 2 millions de son chirurgien

DENIS ARCAND

Il y a 21 ans, Anne Poulin a été rendue à demi-paralysée et incapable de parler à la suite d'une intervention chirurgicale pratiquée par le docteur Yves Prat, de Hull. Ce n'est que le 29 septembre dernier que la justice a enfin rendu une décision qui semble finale. Au terme de ces procédures au ralenti, la Cour d'appel du Québec a fini par fixer à 1 958 949 \$ la compensation qu'elle recevra, plus environ un million en intérêts et frais.

Si, comme disent les juristes, le retard dans la justice revient à un déni de justice, comment expliquer qu'il ait fallu tant de temps pour que Mme Poulin, 43 ans, obtienne un jugement ?

« Je ne sais pas tout : ça ne fait que 10 ans que je suis au dossier ! » a d'abord déclaré Me Bernard Corbeil, l'avocat de la poursuite, qui a remporté la victoire pour Mme Poulin. Il a hérité du dossier en 1986. La poursuite avait été déposée en 1979, trois ans après l'opération.

L'avocat du docteur Prat, Me André Payeur, de McCarthy Tétrault, n'a pas rappelé *La Presse* et Me Corbeil n'a pas voulu conjecturer sur la stratégie de la défense.

« Le cas de Mme Poulin est un cas exceptionnel à tous les points de vue, a préféré souligner Me Corbeil. C'est un cas à la frontière de la gynécologie et de la chirurgie, un domaine très pointu où peu de médecins étaient à l'aise de se prononcer. Ça nous a pris cinq ans à faire nos cinq expertises médicales.

« Si vous vous cassez une jambe

et que vous n'êtes pas satisfait de l'opération, vous allez trouver dans le bottin téléphonique 100 orthopédistes susceptibles d'être témoins experts. Pas dans la cause de Mme Poulin. »

En 1976, au moment de son opération, Mme Poulin prenait la pilule anticonceptionnelle et fumait plus de 20 cigarettes par jour : une combinaison de facteurs qu'on a commencé à juger risquée en cas de chirurgie dès 1970. Le chirurgien Prat n'a pas recommandé à Mme Poulin de cesser de prendre la pilule avant l'opération, ce que proposait un rapport fédéral envoyé à tous les médecins canadiens en 1975. Un caillot de sang a causé une thrombose artérielle après deux opérations.

Me Corbeil dit même que la chance a raccourci ses recherches : « Au début, on ne connaissait pas l'existence du rapport fédéral qui avertissait les médecins des risques de thromboses causés par les contraceptifs. On l'a trouvé par hasard. On a lu dans le journal qu'un autre procès médical s'était joué sur un terrain semblable. On a fouillé le dossier de cour et on a trouvé le rapport de la commission fédérale qui avertissait les médecins. »

Et cette commission était présidée par nul autre que le docteur Robert Kinch, un témoin expert de la défense pour le docteur Prat !

Or, dans la cause de Mme Poulin contre le docteur Prat, le docteur Kinch prétendait par écrit qu'il n'y

avait « aucune mention de la possibilité d'un lien entre les contraceptifs oraux et les thromboses artérielles ». Lorsque Me Corbeil a déposé son rapport devant le tribunal, le docteur Kinch a indiqué qu'il y avait eu une erreur typographique et que son rapport devait en fait se lire « il y a peu de mentions... », explique Me Corbeil.

Me Corbeil admet que 21 ans, c'est long. Mais il dit qu'« une vingtaine » d'événements fortuits se sont succédés et ont étiré les procédures.

« Le docteur Kinch a fait une crise cardiaque. De plus, plusieurs des avocats au dossier ont été nommés juges. Il fallait alors que les nouveaux se familiarisent avec la preuve. »



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse
Mme Anne Poulin

Et si les médecins parlaient à leurs patients ?

Quelle leçon faut-il tirer de la saga judiciaire d'Anne Poulin contre le docteur Yves Prat ?

« Je ne sais pas ce que les procureurs disent à leurs clients médecins, mais il m'apparaît évident que des rencontres sans préjudice où on pourrait discuter permettraient d'éviter des procédures qui entachent les réputations et coûtent cher à tout le monde, a déclaré hier l'avocat de Mme Poulin, Bernard Corbeil. Actuellement, après un accident médical, la seule façon pour un patient d'obtenir de l'information qu'il est en droit d'avoir de son médecin est de le poursuivre. Autrement, ils refusent tout contact avec leur patient. »

Selon la soeur et la mère de Mme Poulin, le docteur Prat ne s'est jamais excusé et n'a jamais accepté de leur parler.

« Mon père est allé plusieurs fois à l'hôpital

pour le rencontrer, mais il a toujours refusé. L'hôpital envoyait quelqu'un d'autre », a dit Julie, la soeur d'Anne Poulin.

« Je pleurais souvent. Ma mère a fait deux crises cardiaques et mon père est mort. Je crois que c'est la tristesse qui leur a fait ça. »

Me Corbeil pense qu'une bonne partie de la souffrance et des dépenses juridiques de part et d'autre auraient pu être évitées.

« Les médecins se feront moins poursuivre le jour où leurs avocats les encourageront à rencontrer leurs patients afin d'expliquer l'accident qui s'est produit, au lieu de s'emurer dans un silence qui oblige la confrontation judiciaire. »

Me Corbeil préconise des rencontres sans préjudice : « Ça donnerait au médecin une chance d'expliquer qu'il s'agit d'un accident involontaire et au patient une chance de comprendre ce qui s'est passé et de décider s'il est utile ou non

de poursuivre. Ça réglerait vite et à bas coût des dossiers hors cour, sans atteinte à la réputation des médecins et sans altération additionnelle de la qualité de vie des victimes innocentes. »

Anne Poulin n'a pu exprimer ses sentiments, hier. Sa thrombose l'a laissée aphasique. Mme Poulin demeure capable de formuler normalement sa pensée, mais l'aphasie est une condition qui court-circuite la prononciation normale des phrases. Elle a réappris à marcher, parle peu et s'exprime le mieux par la peinture à l'huile.

Sa mère, Yvette Poulin, 71 ans, a indiqué sa joie de savoir sa fille à l'abri du besoin : « Ma santé n'est plus très bonne et ça me rassure de savoir qu'elle aura les moyens d'avoir de l'aide. Mais ça ne lui rendra pas sa santé ni la vie que cet accident lui a fait perdre. Elle ne s'est jamais mariée : son ami de l'époque est parti dès qu'elle a paralysé. »

L'ex-avocate de Benjamin Roy a laissé le dossier « par prudence »

MARC THIBODEAU

Nancy Delorme, l'ex-avocate de Benjamin Roy, qui s'est retirée mardi du dossier du jeune homme de 18 ans après avoir reçu des menaces téléphoniques, affirme avoir agi par prudence plutôt que par peur.

« Je n'ai pas voulu courir de risques inutiles. C'est peut-être l'oeuvre d'un clown, mais ça pourrait aussi être quelqu'un qui se prend très au sérieux », a commenté hier la criminaliste, qui n'avait jamais été menacée auparavant.

Elle affirme avoir reçu plusieurs appels vendredi, à son bureau de Saint-Lambert, d'un même individu qui menaçait de « s'occuper d'elle » si elle continuait de défendre Roy, qui devra attendre la suite des procédures judiciaires en prison.

Me Delorme se disait incapable hier

d'identifier l'auteur des appels. « Ça pourrait être des millions de personnes. C'est peut-être quelqu'un qui n'aime pas les Noirs (Roy et sa famille étant d'origine haïtienne), quelqu'un de la polyvalente, quelqu'un qui connaissait l'un des jeunes qui se sont suicidés, une foule de gens. Je ne sais pas », a déclaré l'avocate.

« Si c'était une cause normale, je ne me serais probablement pas retirée du dossier. Mais il y a tellement eu d'attention accordée à cette affaire que j'ai jugé préférable de ne pas continuer », a déclaré Me Delorme, qui n'a reçu aucun nouvel appel depuis qu'elle a déposé une plainte à la police de Saint-Lambert vendredi.

Le sergent Pierre Bonnier, porte-parole du corps policier, s'est contenté hier d'indiquer que l'enquête suivait son cours.

LA SEMAINE DES MONTRES SUISSSES



BAUME & MERCIER
GENÈVE

Birks se met à l'heure de Baume & Mercier !

Cette semaine, les montres suisses sont à l'honneur chez Birks. Demain, Baume & Mercier sera à l'heure du jour. Apportez votre montre Baume & Mercier pour une vérification gratuite de son étanchéité, de sa précision et de l'état de sa pile.

Vous pourriez gagner une montre Baume & Mercier (une valeur de 1 895 \$).

Aucun achat requis. Détails en magasin.

Le vendredi 10 octobre, chez Birks, 1240 Square Phillips.

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

OUVERTURE

DÈS 9 OCT. À 10 AM

Entrez dans le nouveau monde

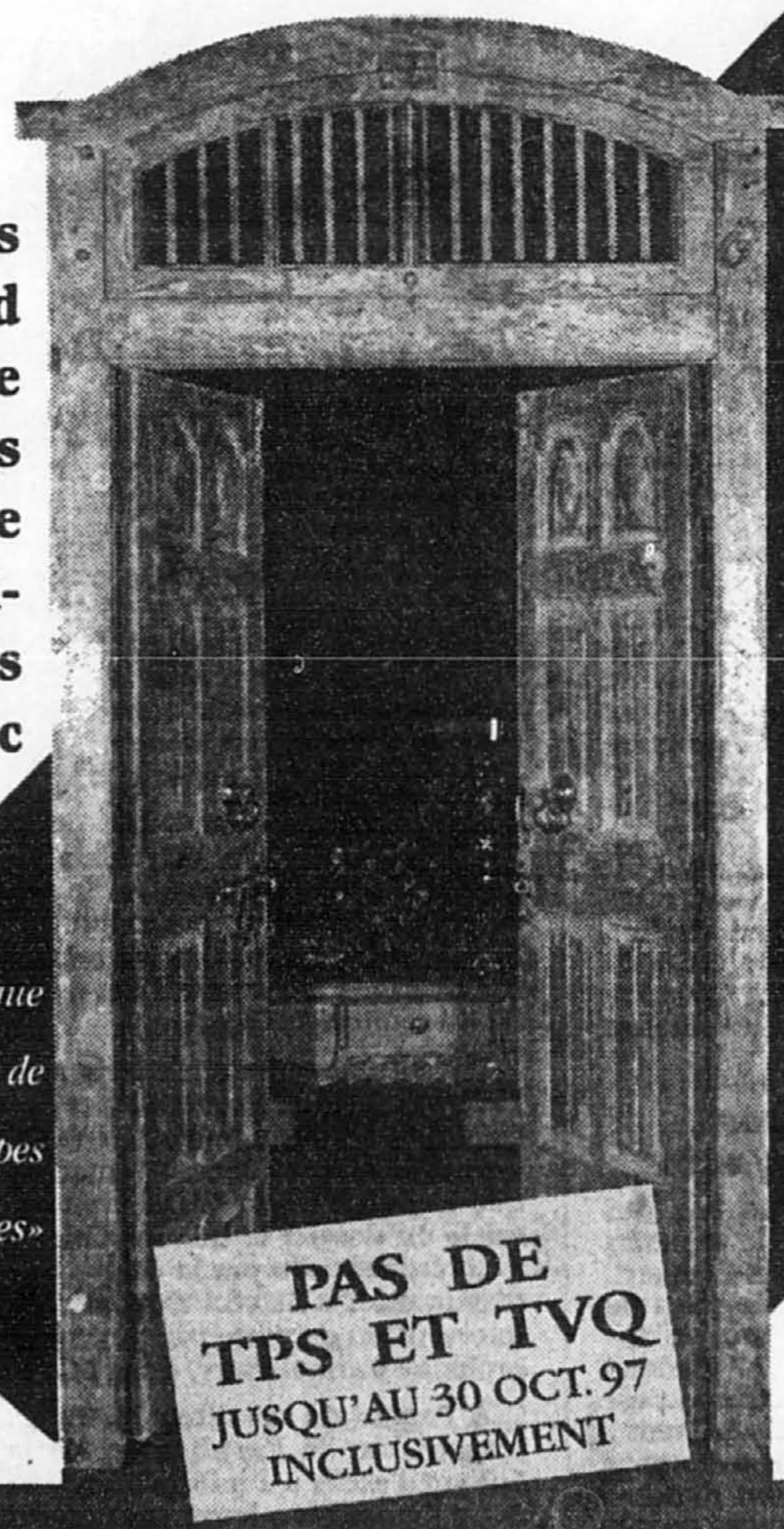
d'Yvon Basilières

Ébénisterie

Depuis 30 ans

La plus grande surface de meubles d'époque et traditionnels au Québec

«Magnifique collection de lampes exclusives»



Choix de mobiliers DE CHAMBRE, SALLE À DÎNER, SALON, SECRÉTAIRES et MEUBLES AUDIO-VIDÉO aux finis exclusifs à Yvon Basilières.

PAS DE TPS ET TVQ JUSQU'AU 30 OCT. 97 INCLUSIVEMENT

NOUVELLE SUCCURSALE
1850, boul. Le Corbusier Laval / Tél : (514) 680-1293

37 Boul. Ste-Rose / Ste-Rose Laval / Tél : (514) 628-8323

« Prévoir est à la fois l'origine et le moyen de toutes les entreprises, grandes ou petites. »

Paul Valéry

Obligations d'épargne du Canada

Un élément important de votre planification financière.

Canada

Bâissez sur du solide.

En vente jusqu'au 1^{er} novembre

Projet controversé de subventions à une école

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Après les cours d'économie offerts par les caisses populaires, les leçons de sécurité à la Canadian Tire et les expériences de physique « subventionnées » par des cadres de General Electric, des géants comme Coca-Cola ou Nike pourraient bientôt faire leur entrée dans les écoles secondaires.

C'est que depuis quelques mois, l'idée se fait de plus en plus séduisante du côté de l'école lavalloise Saint-Maxime. L'an dernier, le directeur du conseil d'orientation de l'école, Gilles Boudreau, incitait ainsi la direction et la commission scolaire Chomedey de Laval à partir à la chasse aux subventions, en proposant un marché aux entreprises: qu'elles déboursent de quoi acheter ordinateurs ou autre matériel scolaire et on affichera leur

nom sur une plaque de bronze, fixée à l'intérieur de l'école, de même que sur un énorme panneau publicitaire, campé sur le boulevard Curé-Labelle.

« Les profs sont très inquiets face à ce genre d'initiatives. On va finir par enseigner avec des chandails McDonald sur le dos! » prévient Diane Fortier, présidente de l'Alliance des professeurs, le plus important syndicat de la CEQ.

« Il n'est pas question de placar-

der l'école de bannières et de posters, rétorque M. Boudreau. C'est incroyable que les profs réagissent comme ça. On se plaint toujours que les compagnies n'en font pas assez, et là, on se plaint encore. Mais on veut qu'elles sentent qu'on ne leur demande pas toujours de faire des dons, qu'elles obtiennent aussi quelque chose pour que tout le monde s'en sorte gagnant. »

Mais l'entreprise de M. Boudreau — dont le nom apparaît sur les documents faisant état du projet — profitera-t-elle la première de la manne ?

« Pas du tout, s'indigne le principal intéressé. Je ne vois pas de conflit d'intérêts. Je n'essaie pas de placer mon nom. Tout ce que Marketing Exclusif fait, c'est fournir du temps de consultation gratuitement. Comme président du conseil

d'orientation, il était normal que j'essaie de contribuer un peu plus que les autres. »

« J'étais un peu sceptique au début et je suis conscient que ce genre d'idées soulève des problèmes de fond, admet de son côté le directeur de l'école, Pierre Leduc. J'ai vu naître les systèmes d'éducation et de santé et je les vois s'effriter. Mais je ne peux pas ne pas dire oui quand on m'offre la possibilité d'obtenir des fonds pour mes élèves. Même les enseignants travaillent avec nous et se font les chiens de garde du projet. »

L'Alliance sonne tout de même l'alarme.

« On revient encore au problème de l'école à deux vitesses, souligne Mme Fortier. Les écoles qui obtiendraient un financement privé auront de belles bibliothèques et pourront offrir toutes sortes de services à

leurs élèves, alors que les autres resteront sans ressources. Pourtant, on a le devoir de promouvoir un bel avenir à tout le monde. »

M. Boudreau est d'ailleurs très conscient de la lutte qui pourrait se jouer entre les administrateurs.

« Si vous ébruite le projet, d'autres gens vont courir après la même idée et nous devrons convaincre les compagnies de venir à Saint-Maxime plutôt qu'ailleurs », a déploré l'homme d'affaires.

Quant au principe d'allier étude et publicité, il n'y voit rien de mal.

« Il fallait trouver une façon originale de ramasser des sous. Pour ma part, je crois que les fonds des entreprises ne seraient pas plus mal utilisés que ceux du gouvernement. Ça serait dur de faire pire. C'est sûr qu'on n'ira pas chercher des gens qui vendent de la bière ou des cigarettes... »

Les réserves de sang de la Croix-Rouge restent basses

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Même si les Québécois ne sont pas restés insensibles au cri d'alarme lancé par la Croix-Rouge en début de semaine, les réserves de sang demeurent à un niveau dangereusement bas dans la province.

Depuis quelques jours, les collectes de sang recommencent à attirer les donateurs, après que le niveau de fréquentation eut chuté dramatiquement. Lundi, dans l'ouest du Québec, l'objectif a été dépassé (104 %), alors qu'il a été atteint à 88 % dans l'Est. Mardi, les taux ont atteint 98 % dans l'ouest et 135 % dans l'Est.

Malgré cette amélioration, les réserves de

sang de la Croix-Rouge ont continué à baisser.

« Les collectes ont bien fonctionné, mais on se doit dans un premier temps d'alimenter les hôpitaux, a expliqué le porte-parole de l'organisme, André Ménard. Ce n'est qu'ensuite qu'on rebâtit notre réserve. »

Dans l'Ouest, cette réserve n'était hier qu'à 38 % de ce qu'elle devrait normalement être, en baisse d'un point depuis lundi, tandis que dans l'Est, elle atteignait à peine 35 %, comparativement à 37 % au début de la semaine.

« On est loin d'être sorti de l'état d'urgence », a admis M. Ménard hier. La situation

est particulièrement critique pour certains groupes sanguins. La Croix-Rouge ne répond par exemple qu'à un peu plus du quart des demandes des hôpitaux de l'ouest de la province en sang O+, la variété la plus commune dans la population. La situation est encore pire dans l'Est pour le groupe AB+, rare il est vrai, dont les réserves sont à 13 % de leur niveau optimal.

Cette pénurie force évidemment les hôpitaux à gérer leurs stocks de manière très serrée. À l'Institut de cardiologie de Montréal, aucune opération n'a été annulée hier, mais la situation demeure « préoccupante », a déclaré la porte-parole de l'établissement, Suzanne Bélanger.

À l'hôpital Sainte-Justine, on parvient également tant bien que mal à combler les besoins, selon Diane Girard, technicienne de laboratoire à la banque de sang.

« Mais on n'a pas une quantité monstre de sang, et il nous faut la gérer plus consciencieusement », a-t-elle précisé.

Pour tenter d'endiguer la crise, la Croix-Rouge organisera samedi, de 9 h à 16 h, des collectes spéciales à ses centres permanents de Montréal (2991, rue Sherbrooke Est) et de Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

« Si la population ne répond pas, on se dirige vers une crise majeure, conclut André Ménard. Il faut reconnecter le donneur et le patient. »

EN BREF

Sursis pour un col bleu

■ L'ex-col bleu Adrien Gallant, 43 ans, a été condamné à un an de prison « avec sursis », hier, au palais de justice de Montréal, pour avoir subtilisé au moins 22 000 \$ d'équipement à la Ville de Montréal. Il demeurera en liberté s'il respecte les conditions qui lui ont été imposées par le juge Claude Parent, de la Cour du Québec. Parmi ces conditions, il devra effectuer 100 heures de travaux communautaires. Gallant, un électricien, a été déclaré coupable de fraude et de 11 actes d'usage de faux. Il était responsable du contrôle d'une partie de l'équipement de la Ville et, pour détourner du matériel, il a faussé des formulaires de contrôle. Il a été congédié.

Offensive de la CEQ

■ La CEQ entreprend de regrouper les responsables de services de garde en milieu familial dans le but, notamment, de briser l'isolement de ces travailleuses, d'améliorer leurs conditions de travail et de leur donner une voix auprès des pouvoirs publics. Un premier regroupement régional a vu le jour le 24 septembre, l'Alliance des intervenantes en milieu familial de Laval, Laurentides et Lanaudière, dont la présidente est Francine Thériault. Étant donné qu'il s'agit de travailleuses autonomes et non de salariées au sens du Code du travail, la Loi sur les syndicats professionnels sera invoquée. La CEQ, qui modifiera ses statuts, considère leur travail comme complémentaire à celui de certains de ses membres.

Adolescente en fugue

■ La police de Laval est à la recherche de June Vimbor, 14 ans, disparue d'un centre d'accueil depuis le 26 septembre dernier. Elle mesure 1 m 70, pèse 59 kg, elle a les cheveux bruns et les yeux pers. Au moment de sa disparition, elle portait un pantalon bleu marine en nylon. Police de Laval au 662-4250.



June Vimbor

lon bleu marine en nylon. Police de Laval au 662-4250.

Pierre Foglia est en vacances. Sa chronique reviendra le samedi 25 octobre.

Les meilleurs vêtements de voyage au monde



Des vêtements de voyage de coupe classique, élégants et confortables. Ils ont des poches secrètes et des poches sécuritaires.

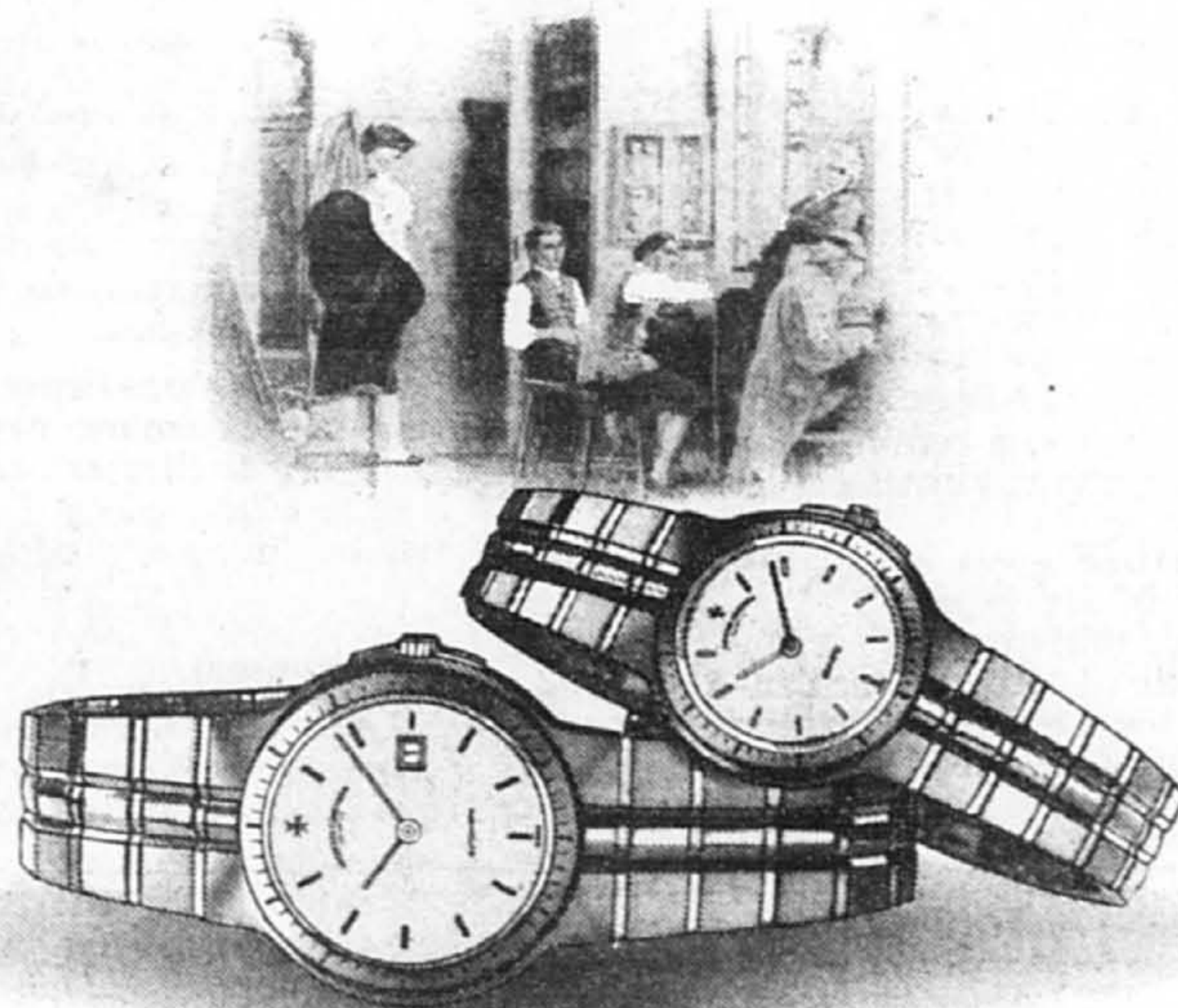
Tilley Endurables
1050 ave. Laurier Ouest
514-272-7791

OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT EN COMPOSANT LE
1-800-465-4249

LA MAIN DE L'HOMME ET L'OEUVRE DU TEMPS

VACHERON CONSTANTIN

LA PLUS ANCIENNE MANUFACTURE D'HORLOGERIE DU MONDE
GENÈVE 1755



MONTRE-BRACELET POUR HOMMES ET DAMES
DE LA COLLECTION "PHIDIAS" DE VACHERON CONSTANTIN
BOÎTIER DE FORME RONDE ET BRACELET EN OR JAUNE 18 CARATS.
ÉTANCHE. DISPONIBLE AUSSI EN OR JAUNE 18 CARATS ET ACIER.

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020 de la Montagne, Montréal, Québec H3G 1Z7
TÉL: (514) 845-4651 Fax: (514) 281-9925

AVENTURE PLEINE FORME

ELECTRONIQUE avec SONY

Les meilleurs prix garantis*

SONY 54835

48" stéréo nouveau modèle

TÉLÉVISEUR VIDEOSCOPE® À GRAND ÉCRAN

- Image sur image à 2 systèmes
- Audio 20 watts
- Son Matrix utilisant haut-parleurs avant et arrière

2-TUNER L-D-1

Exerciseur GRATUIT

2799⁹⁹

SONY 53526

35" stéréo MEGA TÉLÉ

Exerciseur GRATUIT

RÉCEPTEUR/MONITEUR STÉRÉO TRINITRON®

- Trinitron noir
- Image sur image
- Entrée S-véo
- Télécommande pré-programmée

Trinitron

1899⁹⁹

PRIME GRATUITE!

SONY Exerciseur GRATUIT

À l'achat d'un téléviseur SONY# (Valeur de 399\$)

#Valide avec téléviseur SONY de 35" et plus. Détails en magasin.

% D'INTÉRÊT jusqu'en 1999

SUR TÉLÉVISEURS, ÉCRANS GÉANTS, PRODUITS AUDIO ET SYSTÈMES CINÉMA MAISON

LIVRAISON LOCALE GRATUITE GARANTIE À TEMPS POUR LE GRAND PRIX DIMANCHE sur téléviseurs de 32" et plus

Détails en magasin.

*Sur téléviseurs et écrans géants de 999\$ et plus, systèmes audio et Cinéma Maison de 499\$ et plus à prix annoncé. Paiements mensuels minimum requis. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

REPENTIGNY	GRANBY	BROSSARD	CENTRE FAIRVIEW	CHÂTEAUGUAY	DÉCARIE	DRUMMONDVILLE	LASALLE	LAVAL	LONGUEUIL	MONTRÉAL	ST-LEONARD	SHERBROOKE	TROIS-RIVIERES	ST-HUBERT	ST-HYACINTHE
Galerias Rive-Nord (514) 581-1300	Les Halles de Granby (514) 776-7844	8100 boul. Taschereau (514) 523-8100	Entrée boul. Bruneau (514) 630-6815	19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 698-2005	6900 boul. Desjardins, Carrefour (514) 733-6900	Carrefour Super Carrefour (819) 472-3124	7800 boul. Newman (514) 595-7800	3956 Autoroute 440, Décarie (514) 686-3956	3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	3280 boul. Portland (819) 346-6633	Carrefour Trois-Rivières Ouest (819) 691-4520	3829 boul. Taschereau (514) 445-1011	2125 boul. Cassavant O. (514) 771-2125
MONTRÉAL (514) 772-9770	HAWKESBURY (613) 532-0441	PROMENADES DE SOREL (514) 746-4736	BELEVAL (514) 446-3831	ST-JEAN (514) 359-5940	ST-JEROME (514) 471-6800	JOLIETTE (514) 752-1255	LACHAPPE (514) 562-0206	MONTRÉAL (514) 528-5201	MONTRÉAL (514) 282-0432	MONTRÉAL (514) 287-9896	VICTORVILLE (819) 752-6236	LAVAL (514) 978-0820	LAVAL (514) 686-9502	TERRÉBONNE (514) 471-8816	ST-BASILE (514) 441-5701
PLAZA ST-HUBERT	CENTRE HAWKESBURY	PROMENADES DE SOREL	MAIL MONTENACH	PLACE ST-JEAN	CARREFOUR DU NORD	GALLERIES DE JOUETTE	CARREFOUR ARGENTEUIL	1563 MONT-ROYAL E.	PLACE MONTREAL TRUST	COMPLEXE DESJARDINS	CARREFOUR DES ROIS FRANCS	CENTRE LAVAL	CARREFOUR LAVAL	GALLERIES TERREBONNE	PROMENADES ST-BASILE

Montréal métro

Racistes,
les citoyens
de St-Hilaire ?

MARTHA GAGNON

Le maire de Mont-Saint-Hilaire déplore les « réactions racistes » de plusieurs citoyens dans le dossier controversé du centre d'interprétation de la culture amérindienne.

« Des gens ont clairement dit qu'ils ne voulaient pas d'Indiens près de chez eux. Voyons donc, ce n'est pas parce qu'on ouvre un musée que les autochtones vont envahir Mont-Saint-Hilaire. Il y a malheureusement des comportements racistes », a déclaré Honorius Charbonneau, au cours d'une entrevue hier.

Réagissant aux critiques soulevées par le projet d'un centre d'interprétation de la culture amérindienne dans une érablière située sur la montée des Trente, le maire affirme qu'il n'est pas question de revenir sur la décision qui a été prise par le conseil, lundi.

Par ailleurs, plusieurs citoyens ont contacté *La Presse* hier pour faire part de leur mécontentement. « Ce n'est pas une question de racisme, mais justement de choix, explique une dame. Je ne serais pas plus d'accord avec un musée chinois ou japonais. Je trouve dommage que la Ville s'engage pendant 49 ans à louer pour 1 \$ annuellement un de nos plus beaux parcs pour réaliser un projet qui ne répond pas au désir de la population. »

Le maire pense, lui, que le projet attirera les touristes. Il dit avoir pleine confiance en André Michel, le promoteur. « Je n'ai pas toujours été en bons termes avec lui, mais je dois reconnaître ses talents de vendeur et d'administrateur. Il l'a démontré dans la gestion du musée de Mont-Saint-Hilaire. Au début, peu de gens y croyaient. Les résultats sont pourtant impressionnants. Et le musée n'arrive pas en dessous. Il reste de l'argent dans le tiroir-caisse. »

M. Charbonneau est en désaccord avec les citoyens qui affirment que M. Michel, artiste-peintre d'origine française, est un opportuniste qui profite de la cause amérindienne pour se tailler une place.

Le maire ajoute que la Ville a déjà dépensé 800 000 \$ pour l'acquisition de l'érablière et qu'elle n'a plus d'argent à investir dans ce parc. « On n'a pas donné le terrain, ajoute-t-il. C'est une location. Si M. Michel ne répond pas aux exigences du bail et aux objectifs culturels et éducatifs, nous reprendrons possession du parc très rapidement. Il n'y a aucun risque pour la Ville. Je ne comprends pas pourquoi les gens s'inquiètent. »

Le maire explique que d'autres organismes publics et privés ont présenté des projets pour transformer l'érablière Cardinal. « Dans certains cas, ils n'avaient pas d'argent et dans d'autres, il s'agissait d'une exploitation commerciale. André Michel et sa fondation veulent investir 500 000 \$ d'ici trois ans. »

Passe-passe
pour se
débarrasser
du conseiller
Pierre Gagnier

GILLES GAUTHIER

Un tour de passe-passe a permis hier au comité exécutif de la Ville de Montréal de contourner la mise en demeure qu'avait adressée au maire Bourque le conseiller Pierre Gagnier à la suite de son expulsion des conseils d'administration de trois sociétés par-municipales.

L'avocat de M. Gagnier, conseiller municipal associé au maire pour le développement économique et ex-membre de Vision Montréal, maintenant indépendant, affirmait dans sa lettre que son client avait été démis « sans cause et sans avis » par une résolution du comité exécutif adoptée le 27 août dernier.

Lors de sa réunion d'hier, l'exécutif a abrogé la résolution du 27 août, convoqué M. Gagnier pour l'aviser qu'il serait remplacé à cause principalement de son opposition à la vente de l'Hippodrome et, après son départ, adopté une nouvelle résolution pour le démettre et le remplacer, comme la première fois, par Ivon Le Duc.

M. Bourque l'a aussi expulsé du bureau qu'il occupait à l'hôtel de ville en faisant déménager ses effets dans le corridor. Malgré ses déboires, M. Gagnier jure qu'il sera à nouveau candidat dans son district de Cartier-ville en novembre 1998.

Loblaw projette maintenant de
s'établir face à la Place Versailles

MARTIN PELCHAT

Pendant que son projet de la gare Jean-Talon va bon train, le géant ontarien de l'alimentation Loblaw est engagé dans un second projet de marché à grande surface à Montréal, cette fois dans l'Est, en face du centre commercial Place Versailles.

Loblaw veut ériger un supermarché de 15 millions sur un terrain acquis d'Ivanhoé qui abritait en partie, jusqu'en février 1996, le stationnement incitatif Radisson de la Société de transport de la CUM. Le terrain est borné par l'autoroute 25 et les rues Sherbrooke, du Trianon et Joseph-Daoust.

Ce projet, dont Loblaw n'a pas encore divulgué l'échéancier, déroge cependant aux règles de zonage et la période de réception des commentaires du public par le service d'urbanisme de la Ville de Montréal se termine le 29 octobre. Ces

dérogations portent sur la taille du stationnement (422 places) et — surtout — sur la hauteur de l'édifice.

Le marché de 6500 mètres carrés projeté par Loblaw aura un étage alors que cette zone, comme plusieurs secteurs en bordure des axes autoroutiers, avait été réservée dans le plan d'urbanisme aux édifices à bureaux de quatre étages.

« La façon de travailler évolue et on ne verra plus, dans les villes occidentales, du développement de bureaux comme on le voyait avant », dit Isabelle Dumas, chef de

division au service d'urbanisme de la Ville de Montréal. Mme Dumas cite le travail à domicile parmi les « fossoyeurs » des grandes tours à bureaux.

Le controversé projet de la gare Jean-Talon est lui aussi sujet en ce moment à un « affichage », la procédure pendant laquelle le public peut adresser ses commentaires sur les dérogations exigées. Cette période prend fin le 14 octobre.

Une fois que le service d'urbanisme aura revu ces deux projets à la lumière des commentaires du public, ils seront soumis au comité exécutif de la Ville et ensuite, si le comité les autorise, à la Commission de développement urbain (CDU), une instance consultative qui tient des audiences publiques. C'est toutefois le conseil municipal qui aura le dernier mot.

Selon un porte-parole de Loblaw, François Perreault, le projet de la gare Jean-Talon, le plus am-

bitieux de la firme au Québec à 23 millions, a été « bonifié ». « On attend la réaction de la Ville », dit-il. Rappels que le projet avait fait l'objet de nombreuses critiques, tant au plan architectural qu'en ce qui concerne ses impacts sur la circulation.

Selon Saulie Zajdel, responsable du dossier au comité exécutif de Montréal, Loblaw a modifié son concept pour aménager toutes ses entrées et sorties sur Ogilvy et afin de mieux intégrer le magasin à l'architecture des lieux. « Je suis persuadé que ça va être approuvé par le comité exécutif », dit-il.

Premier fournisseur en alimentation au Canada, Loblaw prévoit ouvrir en 1998 ses cinq premiers marchés à grandes surfaces dans la région montréalaise : à Longueuil, Saint-Laurent, Pierrefonds, Brossard, et si le conseil municipal de Montréal donne son aval, à la gare Jean-Talon.

Québec remet en vente le Village olympique

DENIS LESSARD

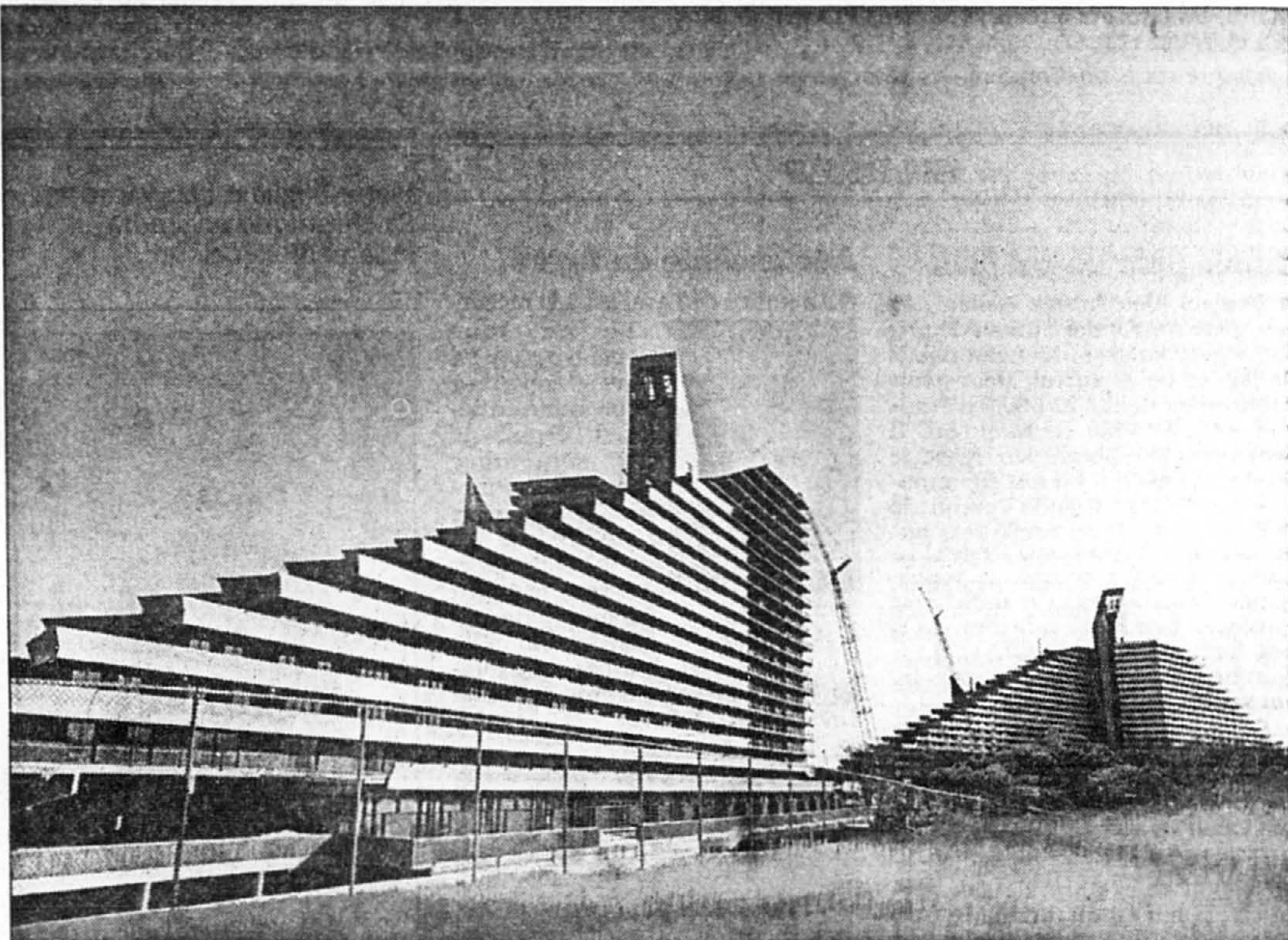
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Parce que n'est pas le rôle du gouvernement d'être le propriétaire d'un édifice à logements, Québec a décidé de mettre en vente immédiatement le Village olympique. Cette fois, « le contexte économique est propice au lancement d'un appel d'offre », estime le gouvernement Bouchard.

Le ministre de la Métropole, Robert Perreault, et la ministre du Revenu et députée de Rosemont, Rita Dionne-Marsolais, ont confirmé hier la décision du conseil des ministres d'aller de l'avant avec la procédure d'appels d'offre.

« Être propriétaire de logements, ce n'est pas le business du gouvernement. On est là un peu par accident : ce n'est pas tellement la vocation du gouvernement de gérer des immeubles locatifs », considère sans appel M. Perreault. Sa proposition au conseil des ministres était faite conjointement avec son collègue des Finances, Bernard Landry. Le Village fait partie d'une longue liste d'actifs que Québec comptait mettre en vente dans le budget du printemps dernier.

Le taux d'occupation de l'édifice est à 100 %, et le complexe fait entrer six millions nets par année dans les coffres de la Régie des installations olympiques. Aussi, « on n'a pas l'intention de vendre à rabais, on est pas pressé. C'est le moment de s'en défaire, le marché est là, il y a une reprise ; mais on fera une étude pour s'assurer que



L'ensemble immobilier du Village olympique lors du parachèvement de sa construction, en avril 1976.

les citoyens du Québec obtiennent une juste valeur », indique le ministre Perreault.

Québec est confiant que la simple valeur de l'évaluation municipale, 59 millions, commandera des propositions bien supérieures à celles qui avaient été faites lors d'une

précédente tentative, en 1994. Québec n'avait pas eu de proposition supérieure à 38 millions.

Les équipements ont besoin d'entretien, mais ne requièrent pas de rénovations majeures. En outre, le nouveau propriétaire devra aussi respecter les droits des locataires actuels. « Le prix ne sera pas le

seul critère de sélection de l'éventuel acheteur », insistent les ministres.

Un projet de loi sera déposé cet automne pour que le Village soit assujéti aux taxes municipales, ce qui évitera les hausses de loyer par un éventuel acheteur, explique-t-on.

Têtes d'affiche

■ Encan d'objets d'art et de forfaits vacances afin de recueillir des fonds pour l'Orchestre de chambre de Montréal. Précédée d'un cocktail à 19 h, cette vente aux enchères aura lieu le jeudi 15 octobre au Windsor, 1170, rue Peel. Coût : 50 \$. Renseignements : 871-1224.



André Perron

■ Le tournoi de golf de la fondation du centre hospitalier Fleury, qui s'est tenu cette année sous la présidence d'honneur de Michèle Boisvert, pharmacienne et présidente de la compagnie Homeocan, a permis d'amasser 15 000 \$. Fruit du travail d'une équipe de bénévoles, cette activité était sous la responsabilité d'Adrien Perron. La fondation de l'hôpital Fleury, grâce à une subvention de 500 000 \$ du gouvernement québécois, est en voie de faire installer un « scanner » (tomodensitomètre).

■ Les Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec viennent de décerner leurs prix annuels, dont le prix Robert-Lionel Séguin (en hommage à cet ethnologue québécois), remis à l'abbé Claude Turmel, ardent défenseur du patrimoine architectural. Le prix régional est allé à Guy Drapeau, à titre de président de la corporation de l'ancien palais de justice de Kamouraska, qui a permis de préserver le milieu bâti du village de Ka-

mouraska. Deux membres de l'association, Denise Caron et Louis-Georges L'Écuyer ont reçu le prix du Mérite.

■ Première, pour la section montréalaise de l'American Society of Heating, Refrigerating and Conditioning Engineers, qui inaugurerait le 15 octobre une toute première série de déjeuners-causeries. Il y sera question d'énergie solaire. Le conférencier invité est Christian Vachon, d'Enersol technologies, lequel s'intéresse aux applications pour le marché nord-américain. Le tour aura lieu à l'hôtel Best Western, 3407, rue Peel, de 7 h 30 à 8 h 45. Coût : 15 \$. Renseignements : 735-8507 (les jeudis et vendredis seulement).



Sheila Goldbloom

■ Les préparatifs de la soirée *Fantaisie des Fêtes*, de la Société canadienne du cancer, vont bon train et les organisateurs se sont réunis récemment pour rendre hommage aux coprésidentes d'honneur, Sheila Goldbloom et Louise Robic, de même qu'aux patrons d'honneur qui contribuent au succès de cette activité devant réunir 3000 personnes, le mercredi 19 novembre, au magasin Ogilvy. Les patrons d'honneur sont : Jocelyne Turcotte, Michel Thérioux, Joe Racanelli, Éliane Phénix, Érik Péladeau, Jacques Nadeau, Gregory Menzies, Pierre Me-

loche, Jean-Guy Langelier, Solange Dugas-Baizier, France Chrétien-Desmarais, Caroline Charton, André Charron, Jacques Cantin, André Bombardier, Normand Beauchamp, Pierre Miron, Pierre Gattuso, Tony Macklovitch, Pierre Poirier, Pierre Pelland, Norman Zavalloff, René Beauchamp, Pierre Courtois, Roger Déry, Louise Lafleur, Ghislaine Laberge, Marc Bourgie, Harriett Moquette, Joe Reda. Coût : 50 \$. Renseignements : 255-5151.

■ La revue de poésie féminine *Arcade*, qui donne la parole aux femmes, et sa directrice la poète Claudine Bertrand, ont été invitées par l'ambassade canadienne à Paris à participer à différentes activités littéraires (Fête du livre de Saint-Étienne, récital de poésie au Centre culturel canadien, etc.) qui se tiennent ce mois-ci.



André Boisclair

■ La soprano colorature Natalie Choquette présentera un spectacle pour soutenir financièrement la Maison Ludovic, une résidence pour sidéens. Francis Fox, président de Rogers Cantel, et le député de Gouin et ministre des Relations avec le citoyen, André Boisclair, ont accepté de coprésider cette activité, qui aura lieu le 20 octobre, à l'église Sainte-Gemma (2555, rue Holt, près d'Iberville, dans le quartier Rosemont). Coût :

125 \$. Renseignements : 722-8523.

■ Des amateurs de tennis viennent de contribuer, dans le cadre d'un marathon qui a duré 27 heures sur les courts du club de tennis Mowhawk de Mont-Royal, au mieux-être des enfants handicapés du Québec. Cette activité, organisée par John Abelardo et Heather McKay, a en effet permis de remettre 1000 \$ à la Société des timbres de Pâques.

■ La MRC Beauharnois-Salaberry vient de remporter le prix Elaine-Burke de Kino-Québec pour l'aménagement de sa piste polyvalente (cyclable et pédestre) le long des rives du canal Beauharnois. Ce prix vise à reconnaître des réalisations communautaires encourageant la pratique d'activités physiques en plein air et dans le respect de l'environnement.

■ S'il y a un peu d'actualité dans les organismes humanitaires et fondations durant la période estivale, il ne se fait pas moins de réalisations. Ainsi, les terrains de golf sont-ils l'occasion de mettre le monde des affaires et les amateurs de golf à contribution, comme ce fut le cas pour le groupe Ventilabec, organisateur du tournoi de golf Serge-Massicotte. Cette activité a permis de recueillir 6268 \$ pour la fondation Charles-Bruneau.

Adresses vos communications à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Québec ne versera rien à la CUM pour le dédoublement des services de police

MARTIN PELCHAT

La CUM devra faire son deuil de la vingtaine de millions que le ministre des Affaires municipales avait proposé de lui payer, en juin, en guise de compensation pour le dédoublement des services spécialisés de police.

« Il n'y a plus rien qui tient », a confirmé hier le porte-parole du ministre Rémy Trudel, Renée-Claude Boivin.

Elle a expliqué que cette somme était reliée à la proposition du 20 juin dernier du ministre Trudel aux municipalités, dans le cadre des transferts de 500 millions. Cette proposition a été écartée depuis.

M. Trudel avait alors monté un scénario de 544 millions qui prévoyait le retour de 44 millions aux villes, dont 25 millions en « compensations aux municipalités qui offrent des services spécialisés de police », donnés ailleurs par la Sûreté du Québec.

« Vu qu'on ne parle plus des 544 millions, on a évacué ça », a dit Mme Boivin.

Le conseil des ministres a néanmoins approuvé hier le versement à la CUM d'une somme de 2,3 millions pour la mise en marche par son Service de police du projet HARM, qui vise les bandes de motards Hells Angels et Rock Machine. Le projet était bloqué dans l'attente d'un budget.

La CUM n'y voit cependant qu'une maigre consolation, d'autant plus que le précédent ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, avait semble-t-il promis 3,4 millions. Les élus de la CUM se demandent surtout ces jours-ci ce qu'il advient des 25 millions de Rémy Trudel, dont plus de 20 millions avaient été promis à l'île de Montréal. Sans cette aide, le SPCUM menace de mettre fin à sa

participation à Carcajou et à d'autres escouades spéciales, de même qu'au programme des brigadiers scolaires.

M. Trudel avait reconnu en avril, lors des assises annuelles de l'Union des municipalités, que les coûts des services spécialisés posaient un « problème d'équité » sur le territoire de la CUM et de certaines grandes villes.

« Le gouvernement du Québec considère qu'il s'agit d'une surcharge pour ces municipalités qui devrait être mieux partagée avec la SQ », avait-il ajouté.

La CUM aimerait pouvoir compter sur ces sommes au moment où le directeur du SPCUM, Jacques Duchesneau, réclame 8,5 millions pour embaucher les 259 policiers qui lui manquent afin de compléter la réforme de la police de quartier.

À cela s'ajoutent, selon la présidente du comité exécutif, Vera Danyluk, quelque 7,9 millions résultant de décisions gouvernementales, comme la con-

tribution au financement de l'Institut de police, les nouvelles règles de déontologie et le non-remboursement de certaines taxes sur l'achat de véhicules et d'équipements. Au cabinet du nouveau ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, on émettait des doutes hier sur ce calcul de la CUM.

La CECM tient aux brigadiers

Pendant qu'on se renvoie la balle entre Québec et la CUM, le milieu scolaire réagissait hier avec véhémence à cette nouvelle menace de désengagement du Service de police du programme des 520 brigadiers scolaires, qui coûte 5,5 millions.

« Je trouve ça aberrant d'avoir à recommencer ce vieux débat », déplore le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), Michel Pallascio, en soulignant que les brigadiers sont d'autant plus nécessaires dans l'île de Montréal qu'on y fait beaucoup moins de transport scolaire qu'ailleurs.

Des 90 000 élèves de la CECM, seulement 10 % sont véhiculés par les autobus jaunes, alors que la moyenne est de 65 % au Québec.

Il ne fait aucun doute aux yeux de M. Pallascio que cette responsabilité revient au SPCUM. « Ce sont de jeunes citoyens qui traversent les rues, dit-il. C'est un service essentiel, qui doit être donné. »

Quant à l'idée de remplacer les brigadiers adultes par des élèves-bénévoles, le président de la CECM l'écarte en raison de l'autorité et de la stabilité que réclame cette tâche. « D'un côté, on revient à la police de quartier et de l'autre, on enlèverait les brigadiers scolaires ? » demande enfin M. Pallascio.

Le président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, Jacques Mongeau, entend pour sa part demander à Mme Danyluk d'être consulté avant toute décision.

« Je pensais bien que le problème était réglé et qu'on avait convaincu les gens qu'on ne devait pas jouer avec la sécurité des enfants », a-t-il dit.

Les Death Riders dans le château des Lavigueur

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

C'est avec soulagement que le maire de Sainte-Thérèse, Élie Fallu, a appris lundi que les Death Riders abandonnaient leur repaire installé dans cette municipalité. Ce déplacement entraîne cependant une nouvelle préoccupation pour la police de Laval, puisque ce groupe de motards affilié aux Hells Angels s'est installé dans le domaine de l'île aux Pruches, qui a été durant quelques années connu sous le nom de « château des Lavigueur ».

Les caméras de surveillance ont déjà été enlevées de l'ancien repaire du 25, boulevard Desjardins Ouest, et des pancartes à vendre ont été installées. Cet endroit a été plusieurs fois l'objet de descentes des forces policières qui, en plus d'arrêter des relations du groupe, ont saisi plusieurs armes.

Le maire Fallu a déclaré à La Presse que l'installation des Death Riders à Sainte-Thérèse, en janvier 1994, avait coûté passablement cher aux contribuables, principalement à cause des nombreuses heures supplémentaires effectuées par les policiers municipaux affectés à leur surveillance.

« C'est un déménagement, ajoute-t-il, mais pas un départ définitif des motards de chez nous, car je suis persuadé qu'ils vont revenir souvent pour surveiller leurs intérêts dans différents bars. »

Le déménagement vers le quartier Saint-François s'est fait en douceur, la nuit, afin de ne pas attirer l'attention, principalement celle des policiers.

Mais, selon les renseignements obtenus hier, des patrouilleurs de la police de Laval ont intercepté quelques véhicules avant leur entrée dans la forteresse de l'île aux Pruches.

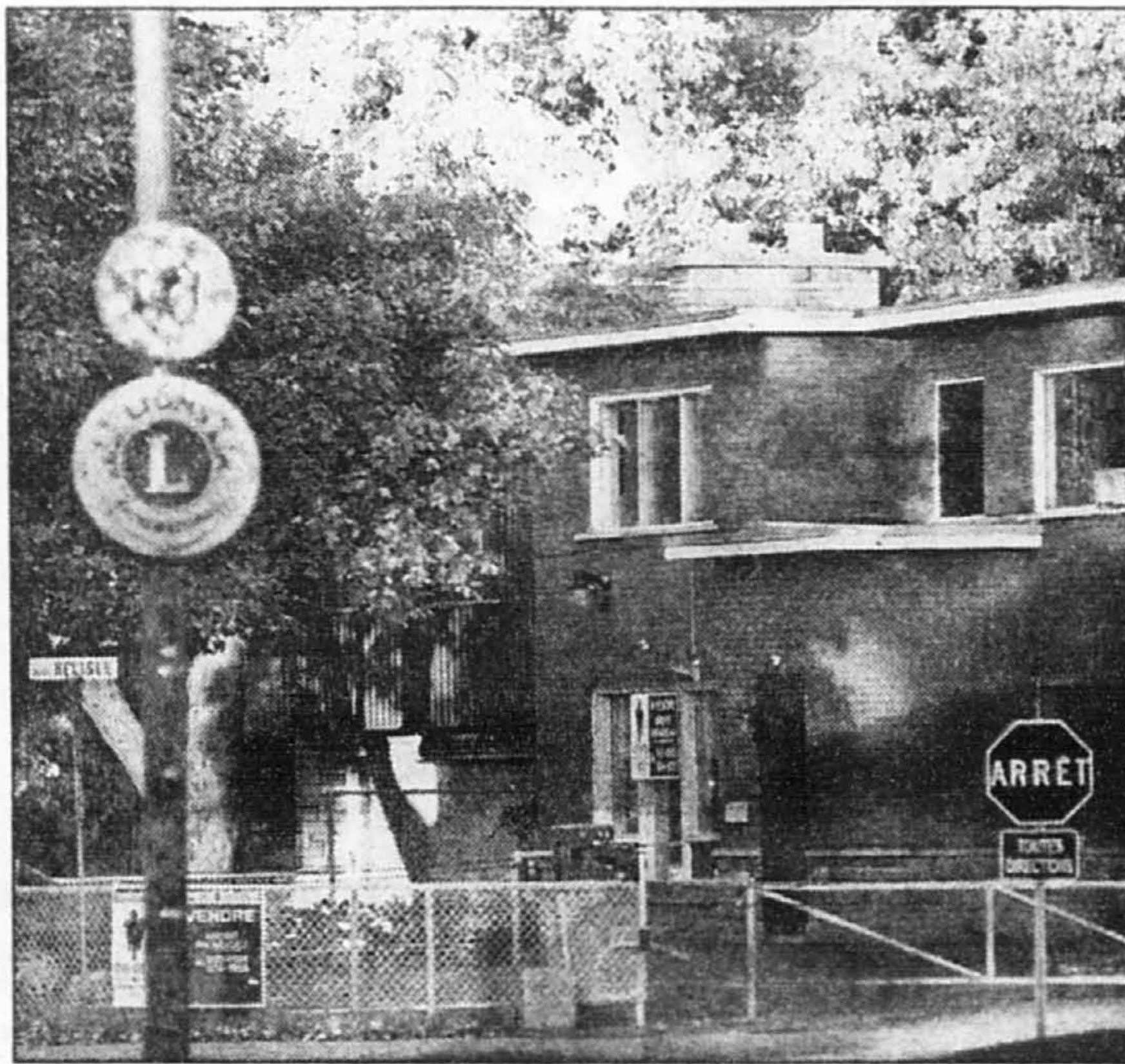


PHOTO LISE PAQUETTE, collaboration spéciale

L'ancien et le nouveau repaires des Death Riders...

Pour assurer leur protection dans l'île, les Death Riders, qui ne sont que locataires de l'endroit, n'auront pas grand-chose à faire : une énorme clôture en fer forgé protège le domaine qui est constamment sous la surveillance de caméras, contrôlées à partir du château habité jusqu'à maintenant par Scott Steinert.

Steinert, un membre en règle des Hells Angels contre qui des procédures d'extradition aux États-Unis sont en marche, doit quitter, si ce

n'est pas déjà fait, cette somptueuse demeure. Il devrait aller s'établir sur la Rive-Sud.

Il avait été envoyé à Laval afin de remplacer Michael Lajole-Smith, parrain des Death Riders, actuellement en prison.

Donald Magnussen, son garde du corps qui l'accompagne dans tous ses déplacements, doit pour sa part laisser la petite maison qu'il habitait dans le domaine.

Avant d'être installé à Sainte-



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Thérèse, le repaire des Death Riders était situé dans le quartier Pont-Viau, à Laval.

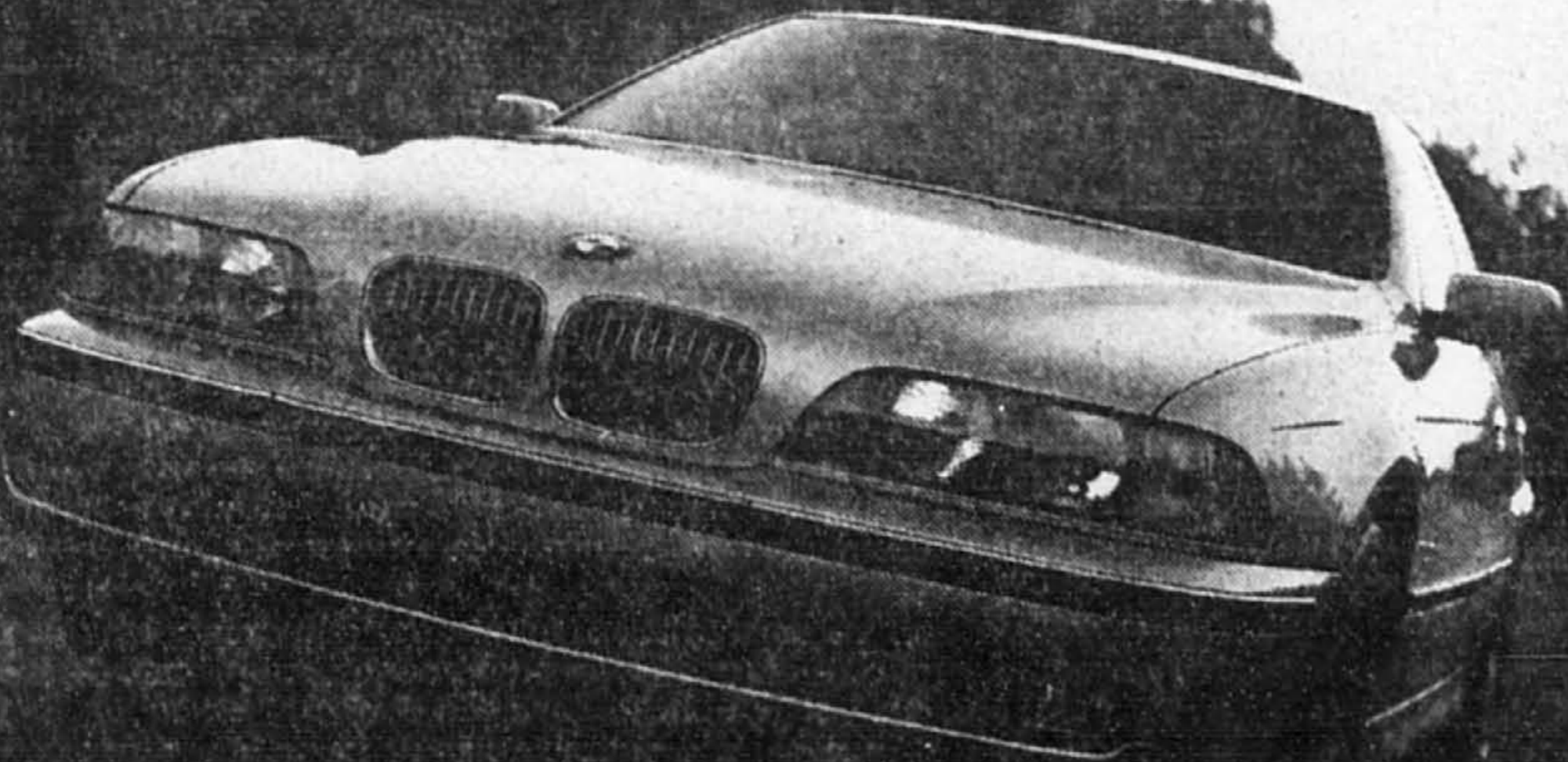
Ce n'est pas la première fois que la police lavalloise doit faire face à une importante présence de gangs de motards sur son territoire.

Dans les années 1980, à force de harcèlement, elle avait eu raison des Hells Angels établis dans un bunker sur le boulevard Sauvé. Leur départ avait été suivi d'une purge au sein de cette bande : plu-

sieurs cadavres avaient été repêchés dans le fleuve au quai de Berthier, en face du repaire des Hells à Sorel.

Depuis les derniers mois, la majorité des visiteurs de l'île aux Pruches ont été interceptés par des policiers locaux. Le 12 septembre, Carcajou y a effectué une perquisition. La police de Laval a mis sur pied l'Unité spéciale d'intervention et ses membres sont équipés pour faire face à n'importe quelle situation.

C'est le moment ou jamais...



...de vous procurer une BMW 540 1997

Demain, il sera peut-être trop tard! Hâtez-vous de faire votre choix parmi les toutes dernières BMW 540 1997. Quelques modèles et couleurs sont encore disponibles, et vous pouvez en prendre livraison immédiatement. C'est le moment ou jamais! Luxe, performance et design intemporel: la BMW 540 a de quoi ravir les plus fins connaisseurs. Pourquoi vous en priver? Passez voir votre concessionnaire BMW ou téléphonez sans tarder afin de prendre rendez-vous.

Montréal
Canbec Automobiles Inc.
4290, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chroméville, Laval
667-4343/MB 343-3412

Bellefleur Ouest
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
666-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard 445-4555
Montréal 675-4415



Le plaisir de conduire.



Le plaisir est un art!

FENDI

Confectionnée en Italie et proposée en exclusivité chez nous, la veste-chemise réversible juxtapose admirablement vison et taffetas de soie. Élégante et polyvalente... ou vice-versa!

BIRGER CHRISTENSEN
chez
HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne

514.842.5111

Une famille a gain de cause contre la Croix-Rouge

Un juge estime que l'agence a été négligente dans le traitement des produits sanguins

Presse Canadienne
TORONTO

Une famille qui poursuivait la Société canadienne de la Croix-Rouge a eu gain de cause devant les tribunaux, hier, à Toronto, la cour estimant que l'agence avait fait preuve de négligence dans le traitement des produits sanguins.

Bien que le juge Stephen Borins ait rejeté une seconde poursuite intentée contre l'agence, il a jugé sé-

vèrement la façon dont la Croix-Rouge avait réagi à la propagation de divers virus, notamment du sida et de l'hépatite C, à même ses réserves sanguines, au début des années 1980.

Dans sa décision de 175 pages, le juge Borins estime que la Croix-Rouge aurait dû, d'un point de vue légal, prévenir les patients et les médecins au sujet des risques de transmission par voie sanguine de maladies telles que le sida. Pour-

tant, l'agence n'a rien fait de tel, fait-il remarquer.

Le juge a donc statué que Ronald Osborne était décédé parce que la Croix-Rouge n'était pas parvenue à filtrer les donneurs de sang, et qu'elle n'avait pas prévenu les patients des risques encourus.

Ronald Osbourne avait reçu une transfusion de sang en 1985, afin de traiter un rare mal neurologique. Il est décédé en 1993, alors qu'il était âgé de 58 ans.

Sa famille s'attend à recevoir un million à la suite de ce jugement, a indiqué l'avocat de celle-ci.

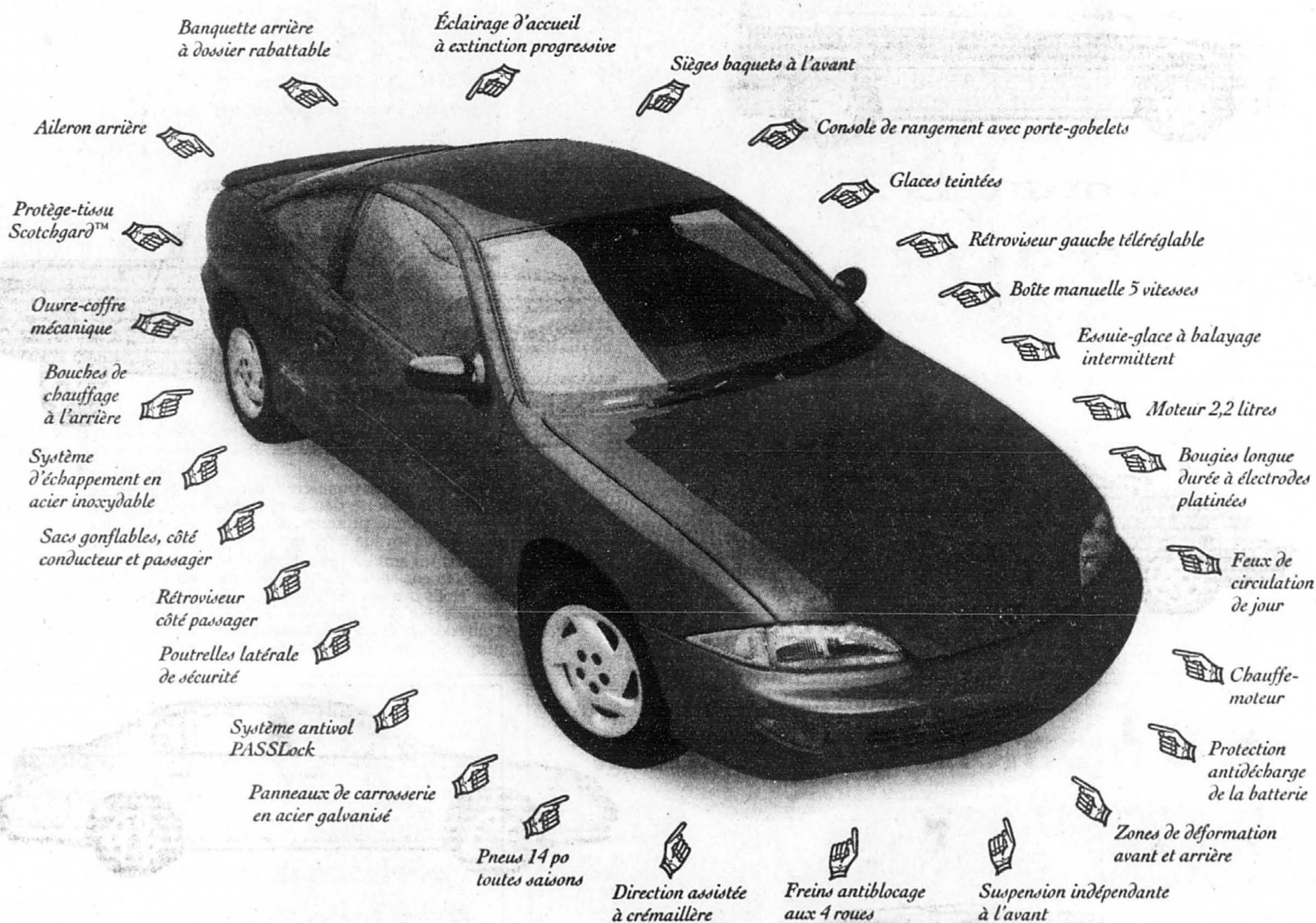
Par ailleurs, le magistrat a rejeté la poursuite intentée à la suite du décès d'Alma Walker. Cette femme avait contracté le virus du sida en 1983, trois jours après avoir subi une césarienne au moment de donner naissance à son premier enfant. Elle devait succomber en 1993 à une pneumonie reliée au sida.

Dans ce cas, le juge Borins a basé

sa décision sur le témoignage du donneur, connu sous le nom de Robert M. Même si la Croix-Rouge avait lancé une mise en garde, Robert M. aurait probablement continué de donner de son sang, a estimé le juge.

L'avocat Doug Elliott a indiqué que la première décision du juge créait un précédent pour des douzaines d'autres poursuites intentées par des victimes de l'affaire du sang contaminé.

ON A MIS LE DOIGT SUR CE DONT VOUS AVEZ BESOIN.



CAVALIER Z22 1998

188\$*
/mois
LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus

Pour connaître la Cavalier Z22 à fond, passez chez un concessionnaire dès aujourd'hui et profitez de son coût de location exceptionnel. C'est surprenant ce qu'elle offre de plus.



Un nouveau virus de la grippe à surveiller

Agence France-Presse
PARIS

Le nouveau virus de la grippe, responsable d'un décès survenu en mai dernier à Hong Kong, doit faire l'objet d'une surveillance intensive même si ses capacités à déclencher une épidémie mondiale demeurent encore inconnues, souligne une équipe internationale de chercheurs dans la revue britannique *Nature*, paraissant aujourd'hui.

Le décès à Hong Kong le 21 mai 1997 d'un enfant de trois ans a conduit à l'identification de ce virus, un virus influenza de type A

« H5N1 », rappellent Albert Osterhaus de Rotterdam (Université d'Erasmus, Rotterdam, Pays-Bas) et ses collègues américain et chinois, les Drs R.G.Webster et W.L.Lim dans une correspondance scientifique à *Nature*.

Il s'agit du premier cas de ce sous-type de virus identifié chez l'homme.

Les épidémies

Les virus de la grippe de type A, porteurs de modifications de leur enveloppe au niveau de composants appelés hémagglutinine (H) et neuraminidase (N), sont à l'origine des trois grandes épidémies de ce siècle, rappellent les chercheurs.

Ainsi, les virus A H1N1, H2N2 et H3N2 ont déclenché respectivement la grippe espagnole de 1918 qui a tué quelque 20 millions de personnes dans le monde, la grippe asiatique de 1957 et la grippe qui a surgi de Hong Kong en 1968. Les recherches sur la provenance de ces virus ont conduit à suspecter leur « origine aviaire » (oiseaux).

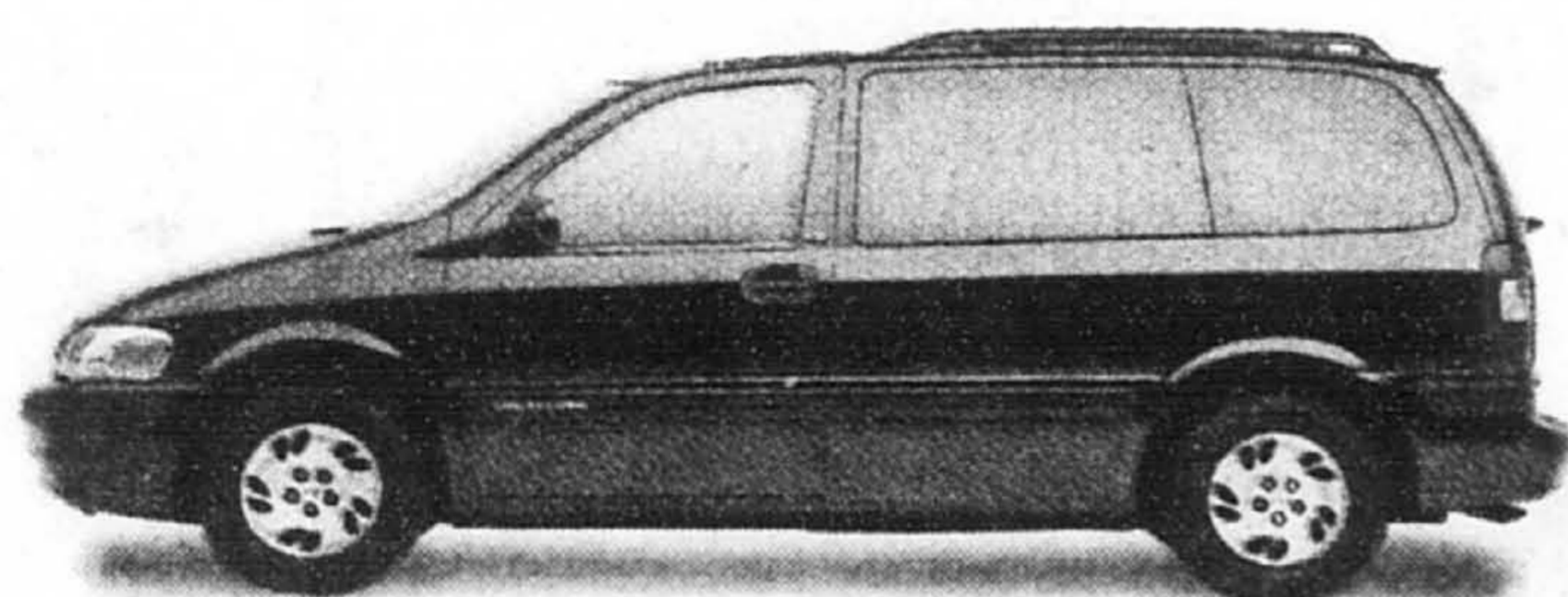
Les oiseaux

Le virus « Hong Kong 1997 » appartient à un groupe de virus A H5, cause d'infections mortelles chez les oiseaux et la volaille, qui déciment les élevages de poulets et même

d'œufs. « Jusqu'à présent ces virus n'ont pas été détectés chez les cochons » qui font partie habituellement du circuit animal des virus de la grippe, relèvent les auteurs.

Ce virus dont le potentiel pandémique (aptitude à déclencher une épidémie mondiale) est actuellement inconnu, doit faire l'objet d'une surveillance épidémiologique intensive mondiale à l'aide du réseau international de surveillance de la grippe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), concluent-ils. Une surveillance à laquelle se sont déjà attelés l'OMS et les chercheurs dans le monde.

METTEZ LA MAIN SUR UNE CHEVROLET



Venture 1998
LA MAXI MINI VAN

229 \$*
/mois

LOCATION 24 MOIS
Transport et préparation inclus



Metro 1998

168 \$*
/mois

LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus



Blazer 1998

À partir de

298 \$*
/mois

LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus



Cavalier 4 portes 1998

188 \$*
/mois

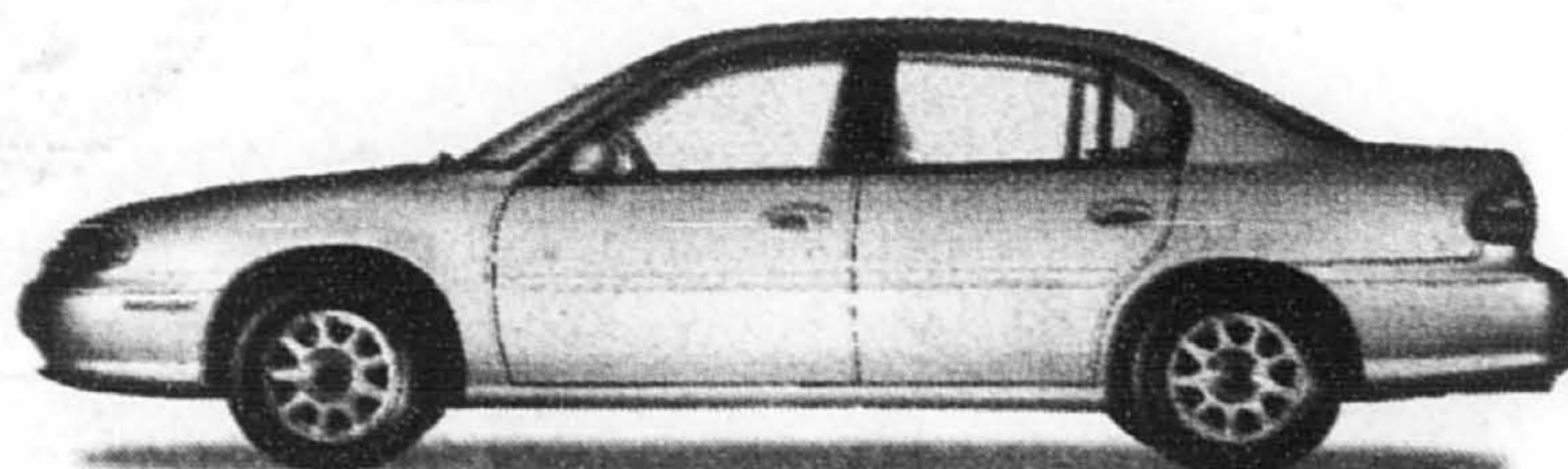
LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus



Pick-up CK 1998

198 \$*
/mois

LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus



Malibu 1998

288 \$*
/mois

LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus



L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de Cavalier 222 et 4 portes: 2286 \$, Blazer: 3312 \$, Malibu: 1911 \$, Venture: 4333 \$, Metro: 1623 \$, Pick-up: 3174 \$. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de: Cavalier 2 et 4 portes, Venture, Metro, Pick-up: 300 \$ et Blazer, Malibu: 350 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 8 \$ et du kilomètre après 60000 km et après 40000 km pour Venture. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60000 km selon la première éventualité. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Troublantes révélations à la commission Poitras

ÉRIC CLÉMENT

Selon l'ex-inspecteur de la Sûreté du Québec Hilaire Isabelle, des policiers de la SQ auraient voulu torpiller l'opération du 25 mai 1994 contre le clan Matticks qu'ils ne s'y seraient pas pris autrement. Selon lui, il y a eu fabrication de preuve au moins deux fois : chez Gerry Matticks, le jour de la perquisition, et quelques jours plus tard dans le cas du 90, rue Prince, à Montréal.

On avait l'impression, hier, à la commission Poitras, d'assister à un nouveau procès dans l'affaire Matticks tant on y a appris d'éléments nouveaux dans ce dossier.

M. Isabelle a révélé que l'enquête menée avec Bernard Arseneault et Louis Boudreault lui a permis de conclure que de la preuve a été fabriquée par des policiers « après le 9 juin 1994 », car elle n'était pas « assez forte dans le cas de William Hodges », propriétaire de la Werner Philips, située au 90, rue Prince.

« Pierre Duclos avait expliqué à Me Giaque (le procureur de la Couronne) qu'il n'avait pas vu ça avant (les documents « plantés ») parce qu'il était malade, mais j'ai contrôlé et il n'était pas malade »,



Hilaire Isabelle

a lancé M. Isabelle.

Or, ce fait-là — qu'il était malade — a été dit à la Cour dans le procès Matticks et dans celui des quatre policiers, a-t-il ajouté.

Dans le cas de la perquisition effectuée chez Gerry Matticks,

il a dit que les photocopies de documents avaient été subitement trouvées l'après-midi dans l'appartement, qui avait pourtant subi une fouille en règle le matin, et alors qu'ils avaient été remis en mains

propres à un policier de la SQ le matin.

Autre fait curieux, le registre d'opération des perquisitions, dans lequel sont consignées les actions prises par les policiers ce jour-là et les résultats des gestes faits, n'a jamais été trouvé par les trois enquêteurs. « On l'a demandé aux officiers responsables et on ne l'a jamais eu. »

Il a aussi dit que l'agent Michel Patry avait été considéré comme suspect après que les trois enquêteurs eurent rencontré les policiers Roger Primeau et Mario Simard. « Ils nous ont appris que Patry avait rencontré Simard et insistait pour qu'il dise qu'ils (Primeau et Simard) étaient entrés à 7 h 30 plutôt qu'à 7 h 45 » sur les lieux de la perquisition.

Un policier a appelé le poste de commandement de l'opération à 7 h 34, avant l'arrivée de Primeau et Simard. Isabelle pense que c'est Patry qui se trouvait sur place et qui a logé l'appel. Michel Patry est l'un des quatre policiers accusés puis acquittés dans cette affaire.

De plus, le numéro de téléphone qu'a composé Mario Simard le matin de la perquisition n'est pas ce-



Enquête sur la SQ

lui qui apparaît sur le registre de l'écoute électronique, a dit M. Isabelle.

Ce dernier a aussi critiqué le topo écrit le 12 mai 1995, semble-t-il, par Michel Arcand, et dans lequel on ne fait que peu de cas de la thèse d'un acte criminel commis par un ou plusieurs policiers lors des perquisitions, mais qui insiste, par contre, sur la possibilité d'une erreur de bonne foi.

L'auteur du topo mentionne la possibilité qu'un policier ait pu délibérément placer les documents dans les pièces à conviction saisies, et ce, pour le compte du crime organisé.

Selon M. Isabelle, si la SQ avait pensé que le crime organisé était derrière le ratage de l'opération du 25 mai 1994, « je pense qu'il n'y a pas de budget qui aurait pu arrêter la SQ d'enquêter ça. On aurait mis

du monde là-dessus. Jamais on aurait laissé passer ça, car un bureau travaillant sur le crime organisé ne peut pas se permettre d'avoir une taupette dans l'organisation. »

Or, aucune enquête n'a été décriée sur cette hypothèse.

Si l'enquête du trio d'enquêteurs a été bâclée, selon lui, c'est notamment à cause de l'ex-directeur Serge Barbeau qui n'a pas accepté qu'ils fouillent plus d'éléments du dossier dès lors que les quatre policiers ont été accusés.

Plus les travaux de la commission progressent et plus l'on sent que Serge Barbeau était pris entre le marteau et l'enclume dans l'affaire Matticks, soit entre les pressions exercées par la puissante Direction des enquêtes criminelles et le fait que c'est lui qui avait mandaté les trois enquêteurs pour faire la lumière.

M. Barbeau, encore passablement critiqué hier, devait être épuisé le 17 novembre 1995. Ce jour-là, Hilaire Isabelle était assis à côté de lui lors d'une rencontre des trois enquêteurs à Parthenais. « Le directeur général avait les larmes aux yeux. Il nous a dit : « Voulez-vous que j'aille chez nous ? »... »



Même sur Mars, zéro veut dire zéro!



Seule Cantel^{MD} AT&T^{MC} vous offre un téléphone SCP numérique à zéro dollar!



LE FORFAIT AMIGO NUMÉRIQUE

Parlez plus pour moins d'argent.

500 minutes

d'appels locaux chaque mois, en soirée et les week-ends. Seulement

35⁹⁵\$ par mois

CES DEUX FORFAITS INCLUENT :

- l'identification d'appel sans frais
- première minute des appels entrants gratuite
- facturation à la seconde
- réseau numérique national
- téléphone inclus (valeur de 459 \$)

LE FORFAIT «AFFAIRES» MONTREAL SCP NUMÉRIQUE

Une offre extraordinaire pour mener vos affaires rondement.

400 minutes

d'appels locaux en tout temps (le jour ou la nuit). Seulement

49⁹⁵\$ par mois

Ces forfaits sont imbattables ! Si vous êtes un nouvel arrivé dans le monde de la téléphonie sans fil, rendez-vous à votre magasin Cantel AT&T aujourd'hui même. Si vous êtes déjà notre client et que vous voulez tirer profit de ces offres extraordinaires, faites le 1 800 233-7558.

amigo numérique

CANTEL AT&T

Procurez-vous les SCP numériques à ces adresses ou faites le 1 800 595-8012.

CANTEL AT&T

- MONTRÉAL**
 - 2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
 - 1, Place Ville-Marie, Bur. 11530 (514) 394-0000
 - 8984, boul. L'Acadie (514) 387-9999
 - 1201, av. Greene (514) 933-8000
 - 5150, boul. Jean-Talon O. (514) 341-2221
 - 5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
 - 6224 A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
- MONTRÉAL-EST**
 - 5496, rue Notre-Dame E. (514) 254-5454
- BOUCHERVILLE**
 - 1001, boul. Montarville (Promenade Montarville) (514) 449-4998
- BROSSARD**
 - 7005, boul. Taschereau, bur. 150 (514) 926-3111
 - 7250, boul. Taschereau (Place Parobelli) (514) 671-4744
- CARTIERVILLE**
 - 12366, boul. Lachapelle (514) 856-1884
- DOLLARD-DES-ORMEAUX**
 - 3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
- GATINEAU**
 - 360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
- Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
- KIRKLAND**
 - 2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
- LAVAL**
 - 379, boul. Curé-Labelle (514) 622-0303
 - 1696, boul. des Laurentides (514) 629-6060
 - 3364, boul. St-Martin O. (514) 682-2640
 - Carrefour Laval (514) 687-5386
- LASALLE**
 - Carrefour Angrignon (514) 368-4230
- POINTE-CLAIRE**
 - Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
- REPENTIGNY**
 - 110, boul. Industriel (514) 581-4666
- SAINT-BRUNO**
 - Promenades St-Bruno (514) 653-7472
- SAINT-EUSTACHE**
 - 360E, rue Arthur-Sauvé (514) 974-9299
- SAINT-HUBERT**
 - 3399, boul. Taschereau (514) 676-3963
- SAINT-JEAN**
 - Carrefour Richelieu (514) 359-4941
- SAINT-JÉRÔME**
 - 116 du Carrefour Blvd (514) 431-2355
 - Carrefour Du Nord (514) 565-3717
- SAINT-LAURENT**
 - 3131, boul. Côte-Vertu (La Place Vertu) (514) 745-0745
- TERREBONNE**
 - 1257, boul. des Segneurs (514) 964-1964
 - Les Galeries de Terrebonne (514) 964-8403

Dans les magasins participants :



400 minutes en zone centrale urbaine de Montréal. Services au nord, Sainte-Thérèse, à l'est, Repentigny, au sud, Candiac, La France, à l'ouest, Dorval. La facturation à la seconde s'applique après le premier minute. Appels entrants, temps d'attente, services de déplacement et taxes applicables en sus. L'offre à période fixe et frais de réajustement applicables. 500 minutes d'appels locaux en soirée, du lundi au jeudi de 18 h jusqu'à 8 h le vendredi. La version de 10 à 15 minutes, le week-end, du vendredi jusqu'à 1 h le lundi matin. Cette dernière est réservée aux nouveaux abonnés et aux abonnés actuels d'une durée en service depuis au moins 10 mois. Les frais d'administration peuvent être exigés. Offre disponible à l'extérieur du territoire des États-Unis, au début de 1998. Ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle. Première minute des appels entrants gratuite s'applique aux 400 premiers appels. Mark est une marque déposée de Nokia Corp. Finlande. AT&T est une marque déposée de AT&T Corp. USA sous licence.

Monde

La désertification frappe d'abord et surtout l'Afrique

Agence France-Presse
ROME

L'Afrique garde son statut peu enviable de continent le plus atteint par la désertification, même si l'Asie est elle aussi très touchée, surtout depuis les gigantesques incendies qui la frappent, selon les experts présents à Rome à la réunion de la Convention de lutte contre la désertification.

L'Afrique bénéficie d'ailleurs d'un traitement spécial dans cette convention des Nations unies puisqu'elle fait l'objet d'une priorité, clairement mentionnée. Près de la moitié des pays représentés à Rome sont d'ailleurs Africains.

Les deux-tiers de l'Afrique sont constitués de désert ou de zones arides. Selon les spécialistes de l'ONU, 73 % des « terres arides cultivées » — le chiffre de 80 % a été cité lors du récent forum de Niamey — sont plus ou moins sérieusement dégradés.

Au sud du Sahara, un territoire de la taille de la Somalie s'est transformé en désert au cours des 50 dernières années, affirme la FAO (Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture). Le

même sort menace maintenant le tiers du continent africain, note la FAO, si des mesures ne sont pas prises pour enrayer le fléau. Les États du Sahel sont les plus gravement menacés du continent. Au Niger, le désert couvre plus de 90 % du pays.

Quant aux forêts d'Afrique, évaluées en 1997 à 700 millions d'hectares, elles en perdent chaque année 3,7 millions. A ce rythme, la moitié des forêts africaines aura disparu en un siècle.

Les grandes sécheresses, qui ont attiré l'attention sur ce fléau dans les années 70-80, jouent un rôle incontournable dans la désertification, mais le surpâturage, la mauvaise utilisation des terres et la déforestation sont, dans l'ordre, les causes principales de la désertification en Afrique, d'après la FAO.

Ailleurs

La situation n'est pas brillante non plus en Asie, où 71 % des terres sont dégradées, soit 1,4 million d'hectares. Dans ce continent, le déboisement arrive largement en tête des causes de la désertification, suivi presque à égalité par le surpâturage et l'utilisation déficiente des sols. L'Asie ne dispose que de 16 % de la superficie forestière mais apporte 31 % du volume mondial de bois.

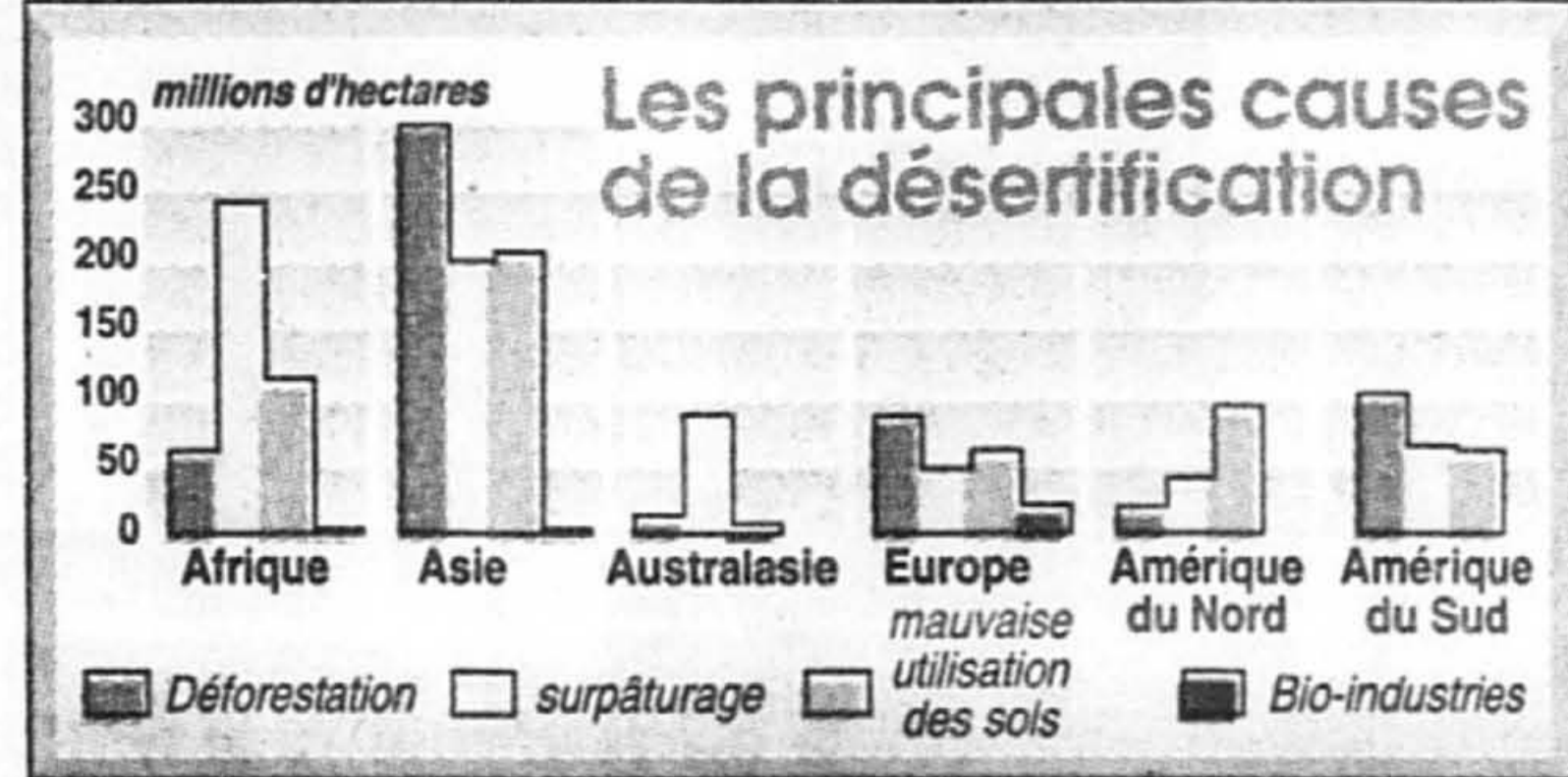
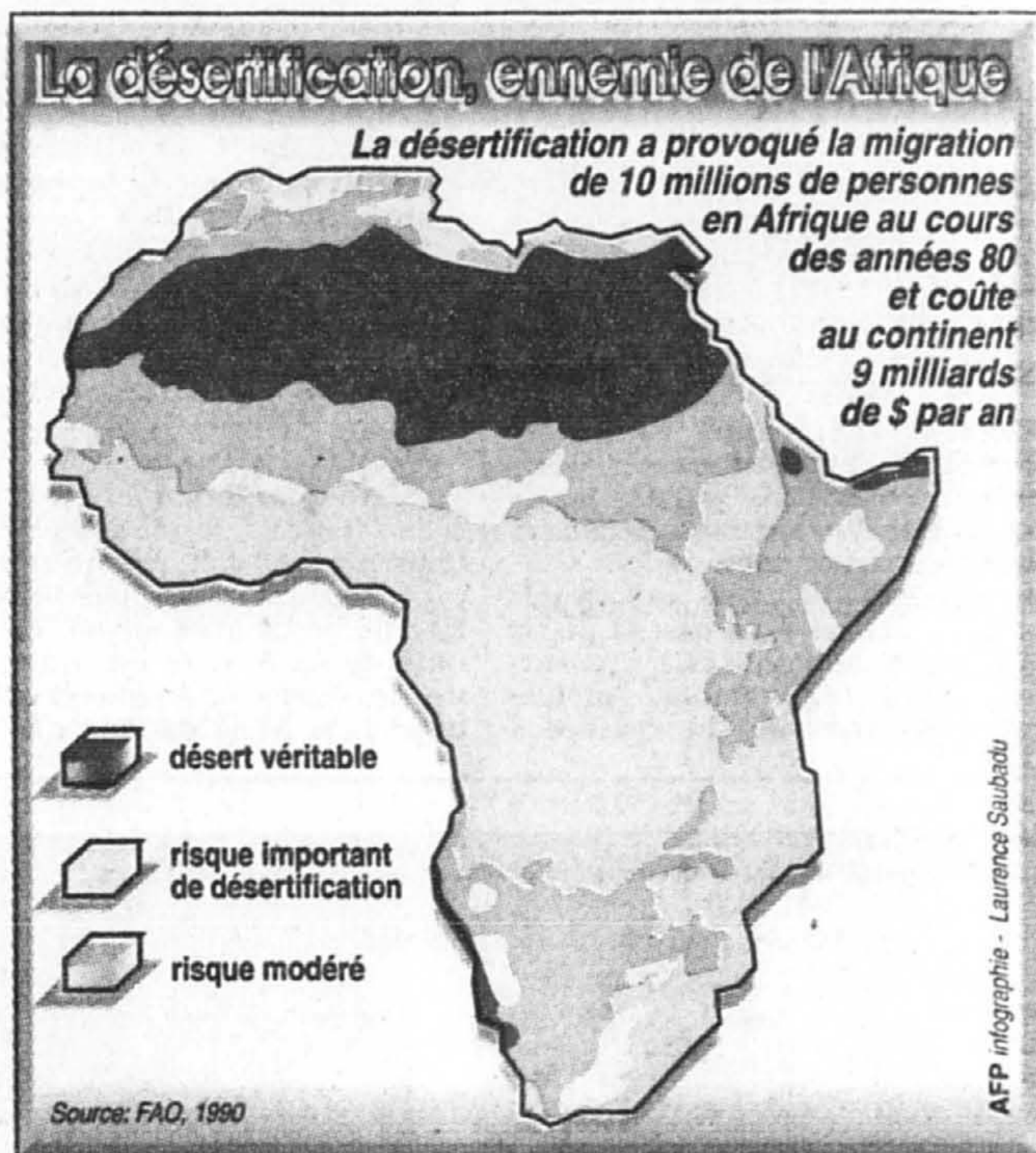
Le schéma est quasiment le même en Amérique latine, où la situation est sérieuse mais moins grave qu'en Asie ou en Afrique. Enfin, les trois

mêmes causes produisent les mêmes effets à des degrés moindres en Amérique du nord et en Australie, tandis que l'Europe (méridionale) est seule à en avoir vu apparaître une quatrième : les bio-industries.

Si rien n'est fait pour enrayer ce phénomène amplifié par la poussée démographique, la superficie des terres arables disponibles pourrait être divisée par trois en Afrique au cours des trente prochaines années (1995-2025). Le ratio actuel — 0,3 hectare par habitant — est déjà un des plus faibles au monde, avec certains pays d'Asie.

La désertification, qui a provoqué la migration de 10 millions de personnes en Afrique au cours des années 80, représente une perte annuelle de 9 milliards US pour ce continent, selon l'ONU. La grande famine du Sahel (1968-1974) avait fait 200 000 morts et entraîné des migrations massives. Guerres et conflits inter-communautaires provoquent aussi des migrations qui accélèrent l'abandon des terres et l'afflux vers les villes.

Enfin, si les experts sont divisés sur l'influence des changements climatiques en Afrique, ils ont constaté que la sécheresse n'était pas limitée au Sahel mais qu'elle se fait aussi sentir plus au sud, dans les régions tropicales du golfe de Guinée, même si ses effets en sont moins dramatiques.



Près des deux-tiers des forêts de la planète ont disparu

Associated Press
LONDRES

Près des deux-tiers de la couverture forestière originelle de la planète ont déjà été détruits et, si la déforestation continue à son rythme actuel, dans 50 ans, il ne restera quasiment plus de forêts naturelles. Tel est le constat alarmant dressé par le Fonds mondial pour la nature (WWF) dans un rapport rendu public hier.

Selon une nouvelle enquête, sur les 8,08 milliards d'hectares de forêts qui recouvraient la Terre il y a 8 000 ans, il ne reste

que 3,04 milliards d'hectares. La destruction des forêts tropicales se poursuit au rythme de 17 millions d'hectares par an, et les pertes sont similaires dans les forêts tempérées et septentrionales du Canada, des États-Unis, d'Europe et de Russie.

« Nous avons désormais la preuve de la surface forestière déjà perdue », a déclaré Francis Sullivan, directeur de la campagne « Les Forêts pour la vie » du WWF : « Ce qui est terrifiant, c'est que le rythme de la destruction s'est énormément accéléré ces cinq dernières années et continue à s'accroître. »

De plus, les forêts qui restent ne sont pas protégées : seules 2 % des forêts d'Europe et de Russie, moins de 5 % de celles d'Afrique, d'Asie-Pacifique et d'Amérique du Nord bénéficient d'une forme de protection.

La région Asie-Pacifique a d'ores et déjà perdu 88 % de sa couverture forestière. Certains pays, comme le Salvador, le Ghana, Madagascar ou le Pakistan, sont eux passés en-dessous du seuil des 10 % de forêt originelle. Au rythme actuel, il n'y aura quasiment plus de forêts naturelles dans 50 ans dans des pays comme le Costa Rica, la Malaisie, le Pakistan et la Thaïlande.

Le Brésil, surtout, est dans le collimateur du WWF : il détient le triste record du plus fort taux de déforestation annuelle au monde.

Il faut donc agir vite, selon le Fonds mondial, qui appelle les gouvernements à signer son projet de protection, établissant un réseau international de zones forestières protégées, qui mettrait sous contrôle 10 % des principaux types de forêts d'ici à l'an 2000. Lors du Sommet de la Terre en juin, le WWF et la Banque mondiale avaient présenté ce plan, concernant 100 millions d'hectares de forêts tropicales et autant de forêts froides.

**AINSI
FONDS
FONDS
FONDS**



Pour mieux faire fructifier votre argent, consultez la section Économie



De La Fayette et Teton: 1400 toponymes français aux États-Unis

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Dans quel État américain trouve-t-on le plus de noms de lieux d'origine française? Vous avez dit la Louisiane? Vous chauffez, mais vous n'y êtes pas tout à fait. La bonne réponse, si l'on en croit les travaux du linguiste Denis Tremblay, c'est le Minnesota. (1)

Cet État du Midwest américain, exploré par Radisson et Des Groseillers, compte 159 toponymes français, dix de plus que la patrie de Zachary Richard. «Ça m'a surpris, confie M. Tremblay, professeur à l'Université du Québec à

Trois-Rivières, parce que dans notre esprit la Louisiane est l'État francophone par excellence. Mais les explorateurs français sont restés plus longtemps au Minnesota, et leur influence sur la toponymie a donc été plus grande.»

On trouve au Minnesota des villages nommés Cloquet, Belle Plaine, LeRoy et Faribault. Une montagne a été baptisée Leveaux, une rivière Vermilion, des réserves indiennes Grand Portage et Fond du Lac.

Autre question: quel est le toponyme français, formé à partir d'un nom propre, que l'on retrouve le plus souvent aux États-Unis? La Fayette, vous avez raison. Le marquis de La Fayette est, on le sait, un des héros de la guerre d'Indépendance. Mais parions que vous

ne trouverez pas le nom propre arrivant au deuxième rang. Prenez votre temps...

Marion. On trouve au moins 20 lieux baptisés du nom de Francis Marion. Qui? Même le professeur Tremblay ne savait pas grand-chose de ce monsieur, son article indiquant seulement que Marion était un «général français», surnommé «le renard des marais». En réalité, Marion est né en Amérique de parents français. Durant la guerre d'Indépendance, il devint l'un des généraux américains les plus craints des Britanniques, con-

tre lesquels il employait avec grand succès des tactiques de guérilla.

Une partie du corps féminin

Parmi les toponymes français dérivés de noms communs, on trouve fréquemment Bayou, mais aussi Teton, «formé à partir de la désignation d'une partie du corps féminin», explique Denis Tremblay. Il y en a aussi dans Idaho les montagnes Teton, un village Teton et un autre Teton, une rivière Teton, et un Grand Teton National Park. Il existe aussi une nation sioux appelée les Tetons-Dakotas.

La recherche de M. Tremblay permet d'apprécier l'étendue (et

l'audace) de la percée française en Amérique. Ainsi l'Oregon, un État de la côte ouest, est l'un des États américains comptant le plus de toponymes français (57). Et quand on retient seulement les noms d'accidents géographiques (montagnes, fleuves, etc.), c'est... l'Alaska (1) qui arrive au premier rang. D'ailleurs la capitale de l'Alaska, Juneau, a été baptisée en l'honneur d'un prospecteur d'or né à Québec, Joseph Juneau.

(1) Tremblay, D. «Toponymie de langue française aux États-Unis d'Amérique» *Onomastica Canadiana*, 78 (1996), p. 65-74.

Voir aussi la page WWW en construction www.uqtr.quebec.ca/DFRA/Atlas/atlasusa.html

Surprise, le Minnesota devance le pays de Zachary Richard

Plus de points au départ. Plus de points d'arrivée.

Canadien
Régional

Inter-Canadien

Non seulement tous nos partenaires vous permettent de vous envoler vers plus de 500 destinations à travers le monde, mais ils vous permettent aussi de faire plus de points à chaque vol.

Les membres de Canadien Plus peuvent accumuler ou échanger leurs points avec American Airlines, British Airways, Qantas et tous les partenaires régionaux de Canadien.

- American Airlines dessert les États-Unis et l'Amérique latine.
- British Airways vous offre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient.
- Qantas vous relie à l'Australie et au Pacifique Sud.

Canadien Plus
5 VOLS ET VOYAGEZ GRATIS

De plus, en effectuant cinq envolées avant le 7 novembre sur les ailes de Canadien ou de n'importe quel de ses partenaires, vous obtenez un vol gratuit. En effet, effectuez 5, 10, 15 ou 20 envolées et voyagez gratuitement vers n'importe quelle destination desservie à travers le monde par Canadien ou l'un de ses partenaires d'Europe, d'Asie ou d'Australie.

Appelez Canadien au 1 800 665-1177 ou votre agent de voyages.

Canadien
Pour voyager comme vous l'aimez

www.cdnair.ca

Québec portera en appel la sentence des trois violeurs

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le procureur général du Québec a décidé d'en appeler de la sentence du juge Louis Carrier, de la Cour du Québec, qui a trouvé coupable de viol collectif les jeunes Marco Garneau, Stéphane Tanguay et Gilles Boies.

Les trois condamnés avaient reçu des sentences de deux ans moins un jour de prison, ce qui leur permettait de purger leur peine dans un centre de détention provincial.

Hier matin, à son arrivée au Conseil des ministres, le titulaire de la Justice, Serge Ménard, avait soutenu qu'il n'avait pas eu le temps de prendre connaissance de la décision du juge Carrier. Quelques heures après, à l'issue de la réunion du conseil des ministres, il annonçait la décision d'en appeler, tout en soulignant que la colère du public, exprimée dans les médias depuis deux jours, n'avait en rien influencé sa décision.

Pour M. Ménard, il faut tenir compte du fait que le temps d'incarcération précédant un jugement compte habituellement pour le double : les 16 mois purgés depuis le début des procédures valent en fait 32 mois. Si on ajoute les deux ans du verdict, c'est en tout 56 mois qu'auront eu à purger les condamnés.

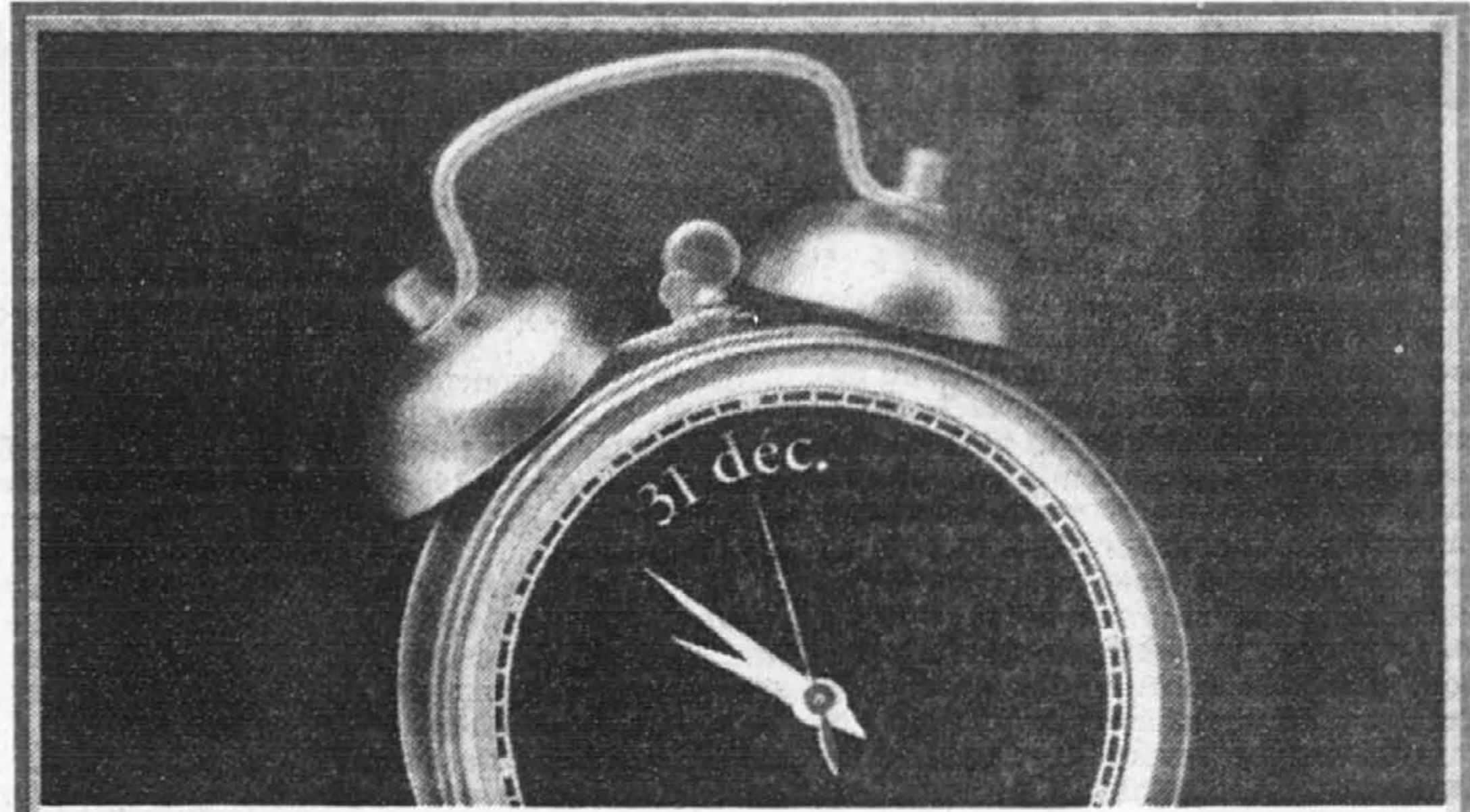
Toutefois, explique le ministre, on a décidé d'interjeter appel parce que, selon Québec, on peut plaider qu'il y a eu usage de violence dans cette agression.

La jeune femme avait été suspendue par les pieds par-dessus un balcon, elle a été séquestrée pendant 18 heures, et ses agresseurs l'ont sodomisée en sachant qu'elle avait déjà, dans le passé, subi pareille agression, ce qui ajoutait aux sévices, estime le ministre Ménard.

Le procureur général ne blâme toutefois pas le magistrat. Le juge Carrier a relevé qu'il n'y avait pas de traces de contusion, ce qui fait justement partie des éléments retenus par la loi pour jauger de la gravité de l'agression, relève M. Ménard.

Un viol sans blessure est ainsi passible d'une peine maximale de dix ans d'incarcération. Un viol causant lésion peut valoir jusqu'à 14 ans de prison au condamné et un viol sous la menace d'une arme peut déboucher sur une sentence de prison à perpétuité.

Absolument rien dans le verdict ne pousse Québec à en référer au Conseil de la magistrature, a souligné M. Ménard en réponse à une question d'un journaliste. Les explications fournies par le juge Carrier n'étaient d'ailleurs pas tirées d'une décision écrite, mais plutôt « improvisées », observe-t-il. « Il n'a fait qu'expliquer la loi », dit M. Ménard, soulignant que le juge avait ainsi évalué la gravité objective du crime. Ce qu'on peut mettre en cause, c'est son évaluation « subjective » de la peine à appliquer pour un acte qui prévoit jusqu'à 10 ans de prison.



Vous avez 69, 70 ou 71 ans cette année? Il est temps de convertir vos REER.

Le moment est venu de prendre une décision. Si vous avez 69, 70 ou 71 ans cette année, vous devez choisir une option de règlement pour vos REER avant le 31 décembre de cette année. Et cette option aura un impact direct sur votre revenu à la retraite.

Nous sommes là pour vous aider. Un conseiller en placement Nesbitt Burns peut élaborer avec vous une stratégie de retraite personnalisée et vous expliquer clairement les options dont vous disposez : fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), règlement en espèces, rente, fonds de revenu viager (FRV) et fonds de revenu de retraite immobilisé (FRR1).

Nous pouvons également vous offrir une gamme complète de placements pour les capitaux que vous laisserez dans un FERR : fonds communs de placement, actions canadiennes et internationales, et plus encore. Vous pourrez ainsi mieux investir – et donc mieux protéger et faire fructifier – vos avoirs pendant votre retraite.

Téléphonez dès aujourd'hui pour plus de renseignements sur vos options de règlement :

1 800 575-0104

NB NESBITT BURNS
Membre du groupe de sociétés de la Banque de Montréal

Pour ceux qui ont le cœur à l'ouvrage!

Forfait réunion
A partir de **60\$**
par personne en occ. double

- Hébergement
- Salon de réunion
- Un*, deux ou trois repas
- 2 services de café
- Équipement audio-visuel de base
- Stationnement intérieur
- Frais de service

Au cœur des Laurentides

HÔTEL

Manoir Saint-Sauveur

1 800 361-0505
www.qbc.elic.net/maovic/mss.html

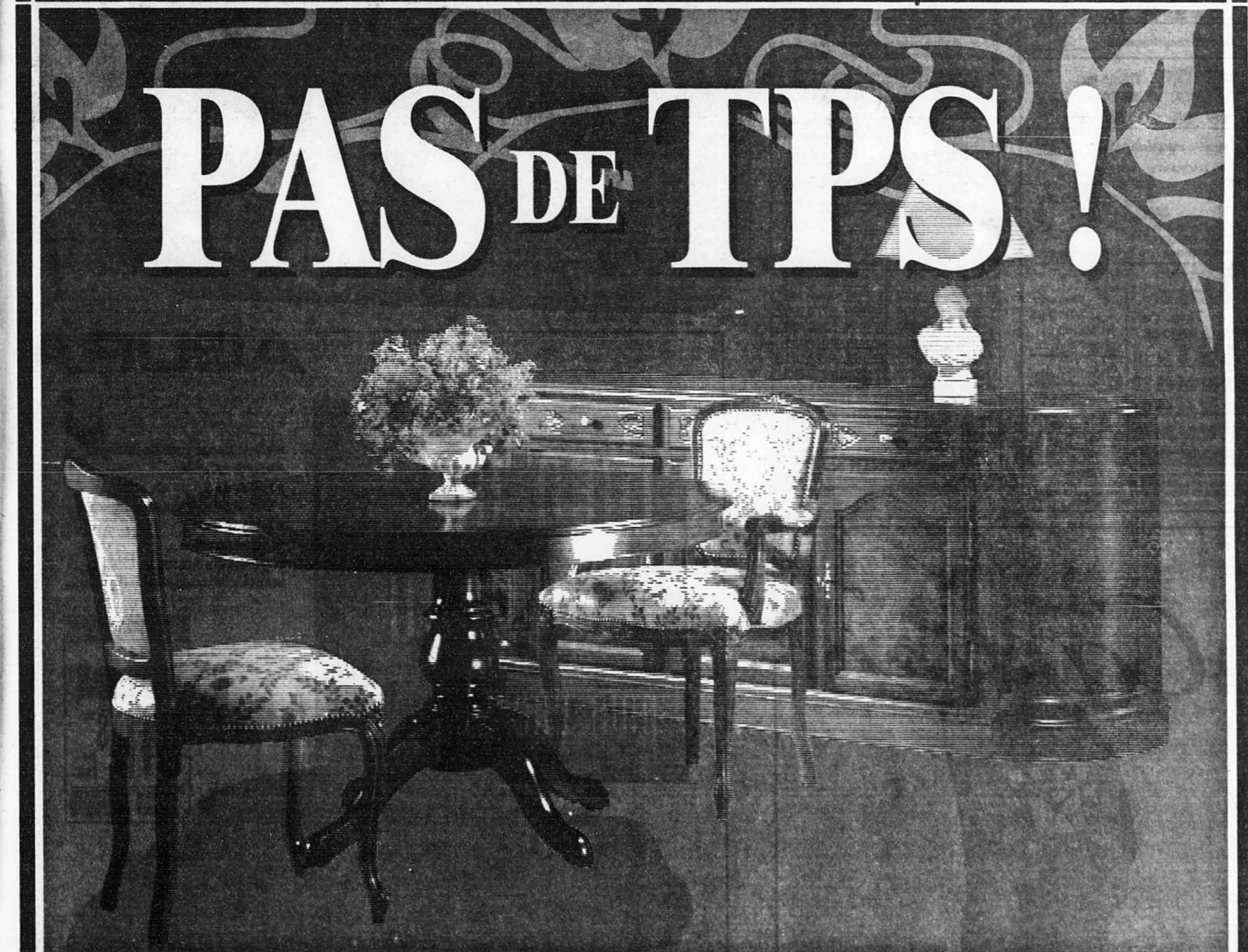
Choisissez votre façon de bouger!

Bondir, escalader, ployer, voler, glisser,

sauter, gambader, pédaler, lancer, pousser,

rouler, courir, balancer, remuer, marcher.

Défi santé : notre responsabilité à tous Inc avec **PARTICIPATION** MO



PAS DE TPS!

Mariette Clermont fête l'Action de grâce avec grâce... en vous faisant grâce de la TPS ! C'est le temps de passer à l'action et de vous procurer les meubles dont vous avez toujours rêvé tout en évitant une facture un peu trop... grasse. Mais de grâce, souvenez-vous que cet événement sans TPS ne se déroule que les 11, 12 et 13 octobre. De plus, Mariette Clermont vous offre son service de décoration sans frais.

Nos conseillers créeront avec vous un environnement personnalisé à l'image de votre style de vie et de votre personnalité. Une sélection exclusive de meubles et des conseillers émérites en décoration ; voilà pourquoi choisir Mariette Clermont!

Montreal : 6255, rue Saint-Hubert 273-7711 • 2020, rue University 845-7296 • Laval : 2300, boul. Le Corbusier 382-6870

Lundi, mardi, mercredi 10 à 18 h • Jeudi et vendredi 10 à 21 h • Samedi 9 à 17 h • Dimanche 11 à 17 h

Aucune autre promotion ne peut être jumelée à celle-ci. Valable jusqu'au 13 octobre, sur toute la marchandise à prix régulier.

mariette clermont

moins cher que vous ne le pensez...depuis 47 ans!

Jean Lapointe est contraint de faire faillite

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Un registraire de la faillite de la Cour supérieure a libéré de toutes ses dettes Jean Lapointe, le 29 septembre dernier au palais de justice de Sherbrooke. L'artiste, qui devra toutefois verser un ultime montant de 30 000 \$, a ainsi mis un point final à une procédure de cession de biens entreprise le 3 décembre 1996.

À ce moment, huit créanciers réclamaient une somme totale de 831 775 \$ à M. Lapointe. Les deux principaux créanciers étaient le ministère du Revenu du Québec pour une somme de 350 000 \$ et le ministère du Revenu du Canada pour un montant de 360 000 \$.

Le procureur général du Canada s'était opposé à la libération des dettes de M.

Lapointe, mais les deux parties ont finalement convenu d'une entente à la condition que M. Lapointe verse un ultime montant de 30 000 \$ qui sera réparti entre ses créanciers.

Dans les documents de Cour, on note que M. Lapointe avait tenté d'apaiser la tempête financière : dans les mois de janvier et de février 1996, il avait pulsé à même son REER une somme de 114 000 \$.

Il y a deux ans, l'artiste a vendu pour environ 200 000 \$ une maison en bordure du chemin Alfred-DesRochers, à Saint-Élie d'Orford. Peu après, il a tenté de faire vendre aux enchères par le commissaire-priseur Iégor de Saint-Hippolyte une maison entourée d'un immense terrain qu'il avait acquise chemin North, à Austin. Il souhaitait en obtenir plus d'un de-

mi-million de dollars même si la valeur attribuée à la propriété par le rôle d'évaluation municipal n'est que de 212 500 \$. Cette tentative a échoué. La propriété appartient maintenant à la Banque Royale du Canada.

Son imprésario, Bernard Y. Caza, a refusé d'établir une relation entre les problèmes financiers de M. Lapointe et la cession de ces propriétés. « Je gère sa carrière, je ne gère pas ses affaires. Il a déclaré faillite, il a présenté une proposition que ses créanciers ont acceptée et il a obtenu sa libération. Il considère que la page est tournée. »

Jean Lapointe habite toujours le canton de Magog, dans un appartement en copropriété évalué à 190 000 \$, dont son épouse, Cécile Morin, est la propriétaire en titre.

Canderel modifie son projet pour le Forum

GILLES GAUTHIER

Canderel avait promis de n'installer dans l'ancien Forum que des commerces complémentaires au septième art pour ne pas nuire aux gens d'affaires du secteur.

Mais voilà que la Ville de Montréal veut maintenant l'autoriser à louer des locaux pour la brocante, les « services personnels et domestiques », la vente d'articles de papeterie, de sport et de loisirs, d'objets d'artisanat et d'« accessoires personnels », en plus de lui permettre d'installer restaurants, traiteurs et débits de boissons alcooliques ainsi que salles d'amusement, qu'elles soient familiales ou autres.

Selon un document soumis hier au comité exécutif, ce sont finalement 36 salles de cinéma, comprenant 7000 sièges, qui seront construits dans l'ancien temple du hockey.

On explique que les autres usages sont permis pour « tenir compte des impératifs que soulève la location d'un immeuble de

la taille du Forum de Montréal », tout en affirmant que la superficie totale de près 39 000 mètres carrés sera occupée par des activités de divertissement « à plus de 68 % ». La superficie de chacun des établissements autres que salles de spectacles et restaurants sera limitée à 8000 mètres carrés et ils ne pourront s'installer au rez-de-chaussée.

On permettra un affichage des spectacles rue Atwater, un affichage commercial « avec une densité plus forte » sur Sainte-Catherine, alors que des restrictions s'appliqueront sur Lambert-Closse et de Maisonneuve. Les « affiches géantes » (jusqu'à 1735 mètres carrés) seront permises, ainsi que des enseignes publicitaires à caractère « sociétal », à des fins culturelles ou touristiques, par exemple.

Le projet modifié comprend par ailleurs la construction de deux étages en sous-sol, dont le dernier servira essentiellement à loger les éléments mécaniques et à l'entreposage.

OUVERT **LUNDI 13 OCTOBRE**
ACTION DE GRÂCES

CONTINENTAL 98
• Groupe de grand luxe I
• Groupe sécurité
• Jantes chromées à ouvertures
• Poste de conduite à mémoire
• Chargeur de disques compacts

525\$*

7 EN STOCK LIVRAISON IMMÉDIATE

WINDSTAR GL 98
• Équipement 357 A
• Climatiseur avant et arrière
• 4 sièges capitaine
• V6 3,8 litres
• Roues en alliage

269\$*

35 EN STOCK LIVRAISON IMMÉDIATE

CHATEAU AUTOMOBILE
MERCURY LINCOLN

11885, boul. Laurentien, Montréal **331-4020**
Entre le boul. Henri-Bourassa et le boul. Gouin
*Location 24 mois, 36 000 km alloués, 8 c du km excédentaire. Comptant requis ou échange : Continental 10 895 \$, Windstar 2 995 \$, Taxes en sus.

loto-québec résultats

649 Tirage du 97-10-08
1^{er} numéro: 351959 (10 000 \$)
2^e numéro: 350544 (10 000 \$)
3^e numéro: 237994 (10 000 \$)
4^e numéro: 274951 (100 000 \$)
Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

49 Tirage du 97-10-08
2 3 11 15 34 47
Numéro complémentaire: 25

49 Tirage du 97-10-08
18 26 30 31 32 36
Numéro complémentaire: 42

GAGNANTS LOTS
6/6 0 00 000 000,00
5/6+ 0 000 000 000,00
5/6 000 000 000 000,00
4/6 000 000 000 000,00
3/6 000 000 000 000,00
Ventres totales: 00 000 000,00

Banco Tirage du 97-10-08
2 7 9 14 15
22 23 24 25 27
29 37 43 48 50
54 59 60 69 70

Extra Tirage du 97-10-08
NUMÉRO: 859052

Quotidienne Tirage du 97-10-08
3 4
279 9413

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

JONC ANNIVERSAIRE
à diamants, et saphirs, rubis ou émeraudes sur OR 14 carats

LE PARCHEMIN
DEPUIS 1946
Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le Laboratoire Gemmologique du Canada.
Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

loto-québec résultats

1 lot de 25 000 \$

Tirage du 97-10-08: 690B238 (numéros non décomposables)

97-09-12 305A058	97-09-25 325A416
97-09-13 431B068	97-09-26 171B273
97-09-14 879B490	97-09-27 417A267
97-09-15 826B132	97-09-28 368B394
97-09-16 790B924	97-09-29 217A193
97-09-17 398A890	97-09-30 504B538
97-09-18 546B212	97-10-01 587A511
97-09-19 891A915	97-10-02 407A101
97-09-20 651A359	97-10-03 444B785
97-09-21 296B012	97-10-04 224A497
97-09-22 495B952	97-10-05 379A475
97-09-23 440A739	97-10-06 573A821
97-09-24 546B484	97-10-07 540B695

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Un lot de 25 000 \$ chaque jour, du 12 sept. au 12 oct.

NOUS AVONS REÇU UNE NOUVELLE COLLECTION DE VÊTEMENTS DE MARQUE POUR DAMES À PRIX EXCEPTIONNEL.
(CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AU SOLDE LIZ CLAIBORNE MENTIONNÉ CI-DESSOUS.)

NOUS SOMMES EN AFFAIRES! NOUS VOUS ATTENDONS!

JUSQU'À 75% SUR TOUT L'INVENTAIRE DE LIZ CLAIBORNE

IL RESTE PEU DE TEMPS!
LE SOLDE SE POURSUIT JUSQU'AU 12 OCTOBRE INCLUSIVEMENT.

LIZ CLAIBORNE
VÊTEMENTS POUR DAMES-COLLECTION D'AUTOMNE
6900, SQUARE DÉCARIE (juste au sud de l'Hippodrome de Montréal)
(REZ-DE-CHAUSSÉE) en diagonale avec Winners

JUSQU'À 75% SUR TOUT L'INVENTAIRE DE LIZ CLAIBORNE

VENTE MENÉ PAR "LABELS FOR LESS"

Heures d'ouverture
Lundi - mercredi de 10 h à 18 h
Jeudi - vendredi de 10 h à 21 h
Samedi de 10 h à 18 h
Dimanche de 12 h à 17 h

Exemples:
Reg. 42 \$ -15% -5% = 16,86 \$
Liq. 21 \$ = 23,42 \$
Nouveau prix encore plus bas: 22,25 \$

Chandails 58 \$ -15% -5% = 37,95 \$
Pantalon 94 \$ -15% -5% = 23,42 \$
Blazers 58 \$ -15% -5% = 22,61 \$
Jupes 55 \$ -15% -5% = 21,48 \$
Blouses 22 \$ -15% -5% = 16,11 \$

CHOOX DE GRANDES TAILLES

Cartier

Montre Santos®
Or et acier.
Étanche jusqu'à 30 mètres.

Concessionnaire Cartier Agréé

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879
1240 SOLAIRE PHILLIPS, MONTRÉAL, 397-2511

ACURA

Rien de trop beau pour une CL

Financement sur achat **4,8%** pour 48 mois sur la série CL

Prix de location bien pensé
Pour un temps limité
L'Acura 2.2CL 1997
318\$* par mois
Transport et préparation inclus

ACURA
Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIDÈLES

ACURA BROSSARD
9100, boul. Lacoste, Brossard, 654-1616

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est, Anjou, 354-8111

ACURA PLUS
255, boul. de la Sagouine, Brossard, 425-4655

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean Talon E, Montréal, 340-0144

ACURA GABRIEL
4640, boul. St-Joseph, Châteauguay, 536-7777

La police de la CUM ne veut plus s'occuper des propriétaires de véhicules remorqués

GILLES GAUTHIER

Le Service de police de la CUM (SPCUM) ne veut plus fournir de renseignements aux 25 000 citoyens dont les véhicules seront remorqués lors des opérations de déneigement. Il a demandé à la Ville de Montréal de s'occuper d'eux, ce qui coûterait à cette dernière 110 700 \$ par année, sans compter l'achat d'un nouveau système informatique à cette fin.

Le comité exécutif de la Ville ne veut pas entendre parler et demande à la CUM de continuer d'assumer ce service.

Le SPCUM explique qu'il ne pourra plus dire aux « victimes » où se trouvent leurs voitures à cause de l'implantation de la police de quartier. Les nouveaux postes comprennent moins de personnel de soutien et leurs effectifs se composent essentiellement, de dire un porte-parole, d'un commandant et de patrouilleurs. « Il ne répondent qu'aux appels urgents et importants. »

Jusqu'à maintenant, les travaux publics de la Ville envoyaient les feuillets de déplacements de véhicules aux différents postes. Si la CUM refuse de répondre aux appels des ci-

toyens, la municipalité devra, explique un fonctionnaire, installer un système qui permettra aux travaux publics d'enregistrer les déplacements dans une banque centrale de données. Des cols blancs auxiliaires seront embauchés pendant les périodes de déneigement pour donner les renseignements.

Montréal devra-t-elle fournir ce service aux citoyens de Saint-Léonard ou de Saint-Laurent qui seront remorqués dans ses murs? Qu'advient-il dans les 28 autres villes de la CUM? Personne n'était en mesure de répondre à ces questions hier.

Les pompiers affirment que le camion échelle était disponible

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Contrairement à ce que le directeur Jean Marc-Aurèle affirme, l'Association des pompiers de Laval soutient qu'en aucun moment, lors de la manifestation de lundi soir, l'utilisation du camion échelle n'a été compromise puisqu'il était disponible pour répondre à tout appel d'urgence et qu'un aménagement sécuritaire avait été prévu pour un départ rapide de l'hôtel de ville.

Le président de l'Association, Mario Prévost, mentionne aussi qu'une bonne partie des pompiers présents à la manifestation avaient en leur possession leur équipement d'incendie, même s'ils étaient en congé.

« Pour eux, il devenait donc possible, ajoute-t-il, de se joindre à leurs confrères en devoir, advenant un incendie. La protection des citoyens, au lieu d'être diminuée, était plutôt accrue et sans coût additionnel. »

Pour ce qui est du camion échelle, M. Prévost précise qu'il a été souvent à l'extérieur de la ville afin de faire des démonstrations et des parades, « ce qui privait la population lavalloise d'une protection ».

Durant la journée d'hier, le Conseil des services essentiels a contacté l'Association des pompiers.

Pour sa part, à sa sortie du comité exécutif, le directeur du service de protection des citoyens, M. Marc-Aurèle, a mentionné qu'il avait fait ses recommandations aux élus et que tout indiquait que des mesures seraient prises, comprenant des demandes de dédommagement monétaire. Un contact a aussi été établi avec le Conseil des services essentiels.

L'Équipe lavalloise nouvelle promet de lancer un grand projet d'entraide communautaire

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'Équipe lavalloise nouvelle (ELAN) s'engage à « construire l'avenir sans l'hypothéquer » en lançant le plus grand projet d'entraide communautaire jamais réalisé à Laval.

Le candidat à la mairie du parti, Daniel Lefebvre, a dit hier que dès son arrivée au pouvoir il aidera les organismes communautaires à construire de nouveaux locaux ou à rénover des installations existantes de façon à créer un véritable centre de service dans l'est de la ville et un autre dans le secteur ouest. Ces engagements ne coûteront presque rien aux contribuables puisque tous

les travaux d'aménagement seront effectués par des équipes de bénévoles.

Dans le secteur Saint-Vincent-de-Paul, le conseiller municipal sortant, Maurice Clermont, a expliqué que le centre commercial désaffecté qui abritait notamment le grand marché d'alimentation Théberge, boulevard Lévesque, pourrait devenir pour 400 000 \$ propriété de la municipalité.

« Des personnes ont déjà manifesté le désir de venir y travailler gratuitement, à titre de menuisier ou autre, tandis que d'autres sont prêtes à donner de leur temps bénévolement pour la surveillance », a précisé celui qui a été du-

rant la majorité des dernières années la seule voix de l'opposition à l'hôtel de ville.

ELAN veut faire la même chose avec un immeuble de l'ouest qui deviendra le Pavillon de la berge Sainte-Dorothée.

Lors d'une rencontre de presse, M. Lefebvre a aussi réitéré son engagement de doubler les sommes consacrées par l'administration actuelle au financement des organismes communautaires.

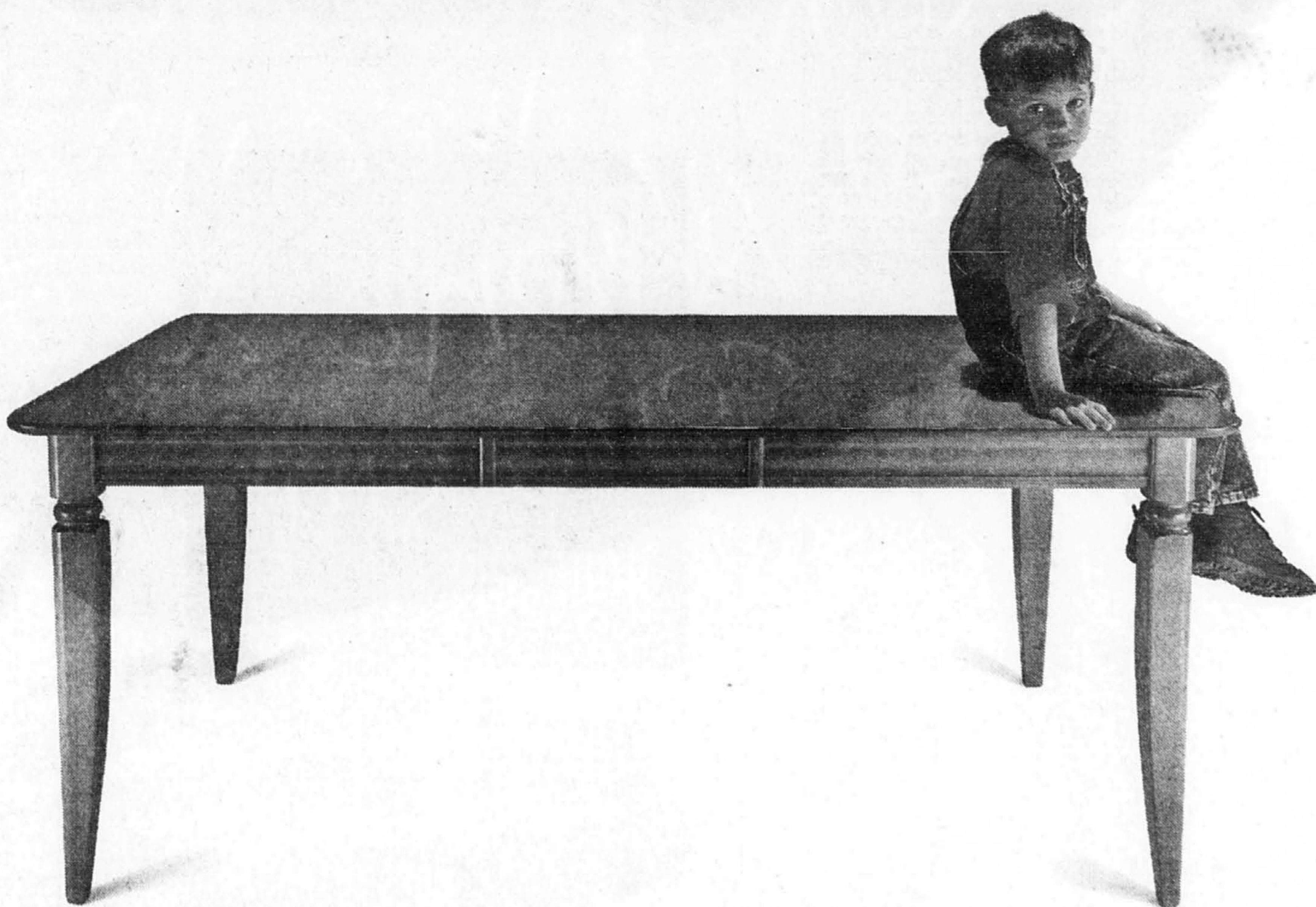
Il a d'autre part accusé le maire Gilles Vaillancourt de vouloir faire un parc industriel dans l'est, dédié aux entreprises de l'environnement et aux grands projets, seulement pour faire plaisir à l'un de ses stratèges, Jean-Pierre Bélis-

le (un ex-député libéral), dont des amis possèdent la Société nationale des ferrailles (SNF), installée dans le secteur visé et qui a déjà prôné la création d'une zone pour le développement industriel.

Par ailleurs, le candidat à la mairie et chef d'Accès Laval, Yves Gratton, s'est engagé à donner des exemptions de taxes pour la rénovation domiciliaire.

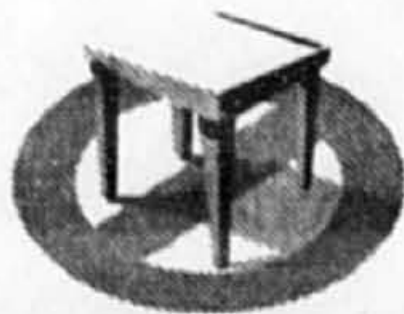
« Il faut considérer que ce programme d'aide aura des répercussions à plusieurs niveaux. Il entraînera des retombées fiscales futures pour la Ville, stimulera l'économie locale et créera ou sécurisera des centaines d'emplois », soutient M. Gratton.

Notre avenir est sur la table



Encore aujourd'hui, des milliards de dollars se transigent en dessous de la table. Ce jeu de cache-cache fait mal au Québec.

La solution à ce problème est entre nos mains : il faut briser cette habitude. Maintenant. À nous d'agir.



EN DESSOUS DE LA TABLE
JAMAIS

Québec ::

clearnet^{MC}

numérique

scp



20 \$ par mois
100 minutes en tout temps

30 \$ par mois
100 minutes en tout temps
+ illimité les fins de semaine

À quoi ça sert d'avoir un téléphone sans fil s'il ne fonctionne pas dès que vous sortez de la ville? Pas grand chose. Le téléphone Clearnet, lui, fonctionne à peu près partout au Canada. Et comme vous n'avez aucuns frais de mise en service à payer, aucun contrat à signer, une garantie « argent remis » de 30 jours sur le téléphone et des forfaits mensuels incluant 100 minutes de temps d'appel pour aussi peu que 20 \$, le SCP Clearnet est beaucoup plus abordable qu'un cellulaire. Qu'attendez-vous? Appelez le 1 888 CLEARNET. Le futur est simple.